CONSIDÉRATIONS
GÉNÉRALES
SUR L'ÉTAT ACTUEL
DE LA MÉDECINE.

IMPRIMERIE DE LACHEVARDIERE,
RUE DU COLOMBIER, N° 30, A PARIS.

2

CONSIDÉRATIONS
GÉNÉRALES
SUR L'ÉTAT ACTUEL
DE LA MÉDECINE,
ET SUR LES MOYENS
D'APPORTER DANS L'ENSEIGNEMENT,
AINSI QUE DANS L'EXERCICE DE CET ART,
LES CHANGEMENS NÉCESSITÉS PAR LES PROGRÈS
DES CONNAISSANCES,

ADRESSÉS

A la Société royale de médecine de Marseille

EN RÉPONSE AUX DEUX QUESTIONS SUIVANTES
QU'ELLE A MISES AU CONCOURS POUR CETTE ANNÉE :

1° Dans l'état actuel de la médecine, l'enseignement public et l'exercice de cet art réclament-ils des améliorations ?

2° Dans l'affirmative, faire connaître en quoi consistent ces améliorations; indiquer en outre les meilleurs moyens de former le plus grand nombre possible d'excellens médecins et chirurgiens praticiens.

PAR M. R. CHARBONNIER,
DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE PARIS.

Le temps qui détruit tout améliore tout.
SHAKSPEARE.

A PARIS,
CHEZ Mlle DELAUNAY, LIBRAIRE,
PLACE ET VIS-A-VIS DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE.
1829.

2

AVANT-PROPOS.

Les questions que j'ai tenté de résoudre dans cet opuscule seront bientôt ramenées à l'ordre du jour à l'occasion des rapports qu'on attend des commissaires nommés, les uns par les médecins de Paris, les autres par les membres de l'Académie royale de médecine de cette ville, comme aussi à l'occasion de la publicité qu'on pourra donner à différens écrits qui ont été adressés à ces deux commissions. Quelques médecins, prévoyant cette occurrence, m'ont engagé à publier le Mémoire suivant que j'avais offert à la Société royale de médecine de Marseille. « Il est néces» saire, m'ont-ils dit, que ceux qui ont étudié » ces questions fassent connaître leurs vues; » que le tribut qu'ils ont amassé soit apporté » dans une consultation à laquelle nous sommes

» tous appelés, et dans une circonstance où » l'on serait plutôt blâmable pour se taire que » pour émettre son avis. » Ces motifs m'ont décidé à me rendre à leurs désirs, contre l'intention où j'étais d'attendre le jugement qui serait porté sur la valeur de mon travail par les arbitres auxquels je l'avais soumis. J'ai reconnu en outre que ce jugement serait peut-être porté à une époque encore éloignée, et qu'au lieu de l'attendre, par des considérations qui me sont personnelles, je pourrais raviver utilement, ne fût-ce qu'en excitant des critiques et des controverses, l'attention des médecins, qui semble s'être trop ralentie sur un sujet de recherches dont tout notre avenir dépend. Il est urgent aujourd'hui de déterminer les causes du malaise que les médecins éprouvent, ainsi que les voies propres à y remédier; car, si le projet de loi qui fut élaboré relativement à nous, par le ministère appelé déplorable, se trouve dans l'un des portefeuilles des ministres actuels, il pourrait être lancé à l'improviste

sur les tribunes parlementaires à la session prochaine, comme moyen de faire diversion à des intérêts d'une tout autre importance pour eux. Dans cette supposition, qui n'est pas sans fondement, ou même sans y avoir égard, nous devons être préparés à exprimer nos besoins réels aux défenseurs de nos intérêts, qu'ils soient les députés de la nation ou qu'ils soient des médecins consultés par le gouvernement.

J'aime aussi à croire que les membres de la Société royale de médecine de Marseille ne s'offenseront pas de ma résolution. En leur envoyant imprimé ce Mémoire, auquel je me suis permis de ne faire que de légères corrections afin d'élucider mes idées ou de tempérer l'amertume de quelques remarques, j'espère qu'ils ne me refuseront pas une part dans l'estime que je désire obtenir de mes confrères par cette publication.

CHARBONNIER.

A Messieurs les Membres de la Société royale de médecine de Marseille.

MESSIEURS,

La direction que je vois suivre aux esprits en France, depuis ces derniers temps, me semble annoncer que la raison publique approche du degré de maturité dont la sagesse est l'attribut. J'ai conçu une opinion si flatteuse en voyant mes contemporains reconnaître que la recherche et la rectification des erreurs peuvent contribuer à l'avancement de nos connaissances, tout autant que des découvertes ou des inventions nouvelles. Telle est du moins l'impulsion qui me paraît caractériser l'époque où nous vivons : les principes qui depuis des siècles ont servi de fondemens aux sciences comme aux arts sont aujourd'hui remis en question; au lieu de les accepter, ainsi que par le passé, avec un respect aveugle, sorte de prestige dont le temps entoure les

objets auxquels il a accordé un longue durée, on ne les aborde plus qu'avec le doute, et on ne les accepte qu'à la suite d'une investigation sévère. En discutant la valeur de ces principes traditionnels, on ne témoigne même plus d'égards ni de crainte pour le ridicule, qui toujours fut si puissant chez nous; la tolérance dans les examens et la liberté dans les opinions se montrent en outre partout à l'ordre du jour.

Si la tendance de la génération présente est effectivement telle que je la dépeins ici, la raison publique doit avoir grandi au point que j'ai indiqué ci-dessus; car, dans des recherches entreprises avec autant d'indépendance pour découvrir et détruire des erreurs, l'orgueil ainsi que la présomption des écoles où des sectes ne peuvent pas conserver leur empire si nuisible aux progrès des sciences, et les préjugés qui leur sont encore plus funestes, doivent également tomber dans le néant; enfin, quand on exige des réalités, quand on ne

veut plus admettre que des idées positives, les hypothèses, quelque séduisantes qu'elles puissent être, ne peuvent durer long-temps.

Mais n'ai-je pas vu les progrès de l'esprit humain à travers un prisme trop brillant pour qu'il ne soit pas trompeur? Seul, je me défierais de mes yeux, et je n'oserais peindre l'aspect sous lequel ce siècle m'apparaît. C'est vous, Messieurs, qui avez fortifié dans mon esprit la pensée satisfaisante que j'avais conçue, et c'est vous qui m'enhardissez à l'exprimer hautement. Lorsque les questions dont vous demandez la solution au monde médical frappèrent ma vue, je crus m'apercevoir que vous aviez évalué ses progrès au même poids qui m'a servi de mesure, et que vous aviez compris combien il serait utile de faire tourner la tendance actuelle des esprits au profit de la médecine. Tout en me procurant cette fierté honorable, que nous ressentons quand nos jugemens paraissent être sanctionnés par leur similitude avec ceux d'hommes recommanda-

bles, cette opinion m'a inspiré pour vos personnes l'estime la plus profonde, et j'éprouve le besoin d'en consigner ici l'expression. Cultivant la médecine dans un cercle obscur, mais avec un zèle et un amour qui m'ont constamment porté à suivre sa marche, un seul coup d'œil m'a suffi pour apprécier l'étendue du service que vous avez l'intention de rendre à la science qui importe le plus au bonheur de l'humanité. Le temps est arrivé où il faut qu'une corporation imposante appelle le doute et la recherche sur la valeur des théories encore suivies aujourd'hui pour l'enseignement de cette grande et belle science. Vous avez accompli une tâche aussi honorable, Messieurs : nos contemporains et la postérité partageront la gratitude que je vous porte pour l'exécution d'un tel acte, pour avoir aussi manifesté l'indépendance dans les opinions et l'amour de la vérité, qui doivent toujours animer les membres des sociétés instituées pour le perfectionnement des sciences.

C'est en interprétant ainsi les motifs qui ont dicté vos questions, en supposant entre vous et moi quelque analogie dans notre manière de juger la raison contemporaine, que je suis arrivé jusqu'à oser prendre part au concours ouvert par vous.

Avant d'entrer dans une lice, chacun des concurrens doit donner aux juges du combat la mesure des armes dont il fera usage : pour acquitter ce devoir, j'aurai l'honneur de vous indiquer en peu de mots, Messieurs, quels moyens j'ai choisis pour viser au double but que vous avez posé. J'ai pensé qu'il convenait d'exposer à vos regards la progression des diverses sciences qui constituent l'art de guérir, depuis une époque déterminée jusqu'à ce jour, afin de connaître si ces sciences ont marché avec un accord qui est indispensable pour les intérêts de cet art, comme l'égalité dans les pas des coursiers est nécessaire pour la marche et la direction d'un char. J'ai donc recherché, par une investigation historique, si les diver-

ses parties de la médecine, telle qu'elle est enseignée dans nos facultés, ont la concordance requise pour que l'enseignement soit plausible. J'ai ensuite invoqué les témoignages que m'ont fournis le langage médical le plus usité aujourd'hui, ainsi que la thérapeutique la plus en faveur. Ayant prononcé d'après cette instruction, sur la première question, j'ai puisé dans l'énonciation des motifs qui ont déterminé mon jugement, un plan propre à satisfaire à la dernière. Pour mettre en œuvre les moyens que j'indique, j'ai employé la manière large d'une esquisse : si je m'étais laissé entraîner aux détails qu'un tel sujet comporte, j'aurais de beaucoup dépassé les bornes d'un simple mémoire. D'ailleurs, les traits d'une ébauche suffisent aux peintres habiles pour concevoir l'idée d'un tableau sans le secours des couleurs et des nuances.

En me livrant à mon travail, Messieurs, je n'avais à considérer que des choses : je l'ai bien reconnu ; aussi n'ai-je voulu voir qu'elles ;

et vous ne rencontrerez aucun nom d'homme dans cet écrit. Quand les matières m'ont rappelé des personnes, je me suis efforcé de les bannir de ma pensée, par crainte de céder à des préventions de goût ou d'affection. J'ai cherché à servir la vérité avec le zèle que je crois animer ceux à qui je destine ces pages, persuadé, en outre, que, dans une instruction comparable à une procédure juridique, on ne peut trop exiger d'impartialité chez l'accusateur comme chez les juges.

Maintenant, Messieurs, que je vous ai fait connaître ma devise et mes armes, il ne me reste plus qu'à entrer dans la lice pour prendre part à l'action. J'y marche avec trop de défiance en mes forces pour aspirer au triomphe; mais je suis soutenu par la conviction qu'on peut succomber avec gloire dans un semblable combat, et je me rappelle aussi qu'on a soulevé la visière de quelques vaincus dont les forces avaient trahi des intentions honorables.

PREMIÈRE PARTIE.

RECHERCHES HISTORIQUES SUR LA PROGRESSION, L'ENSEIGNEMENT ET L'EXERCICE DE LA MÉDECINE DEPUIS LA FIN DU SIÈCLE DERNIER JUSQU'A L'ÉPOQUE ACTUELLE.

CHAPITRE PREMIER.

De l'état de la médecine avant la fondation des écoles de santé.

L'aurore du dix-neuvième siècle établit dans nos annales historiques une époque si remarquable, qu'elle me fournit un point de départ très apparent pour procéder aux investigations nécessaires à l'accomplissement de mon travail. En effet, la commotion politique qui rend la fin du siècle dernier à jamais mémorable, créa, sous tous les rapports, une ère nouvelle

en France. C'est alors que commença cette série d'efforts qui nous ont fait conquérir la liberté dont nous cimentons aujourd'hui la possession, et sans laquelle il n'est point de dignité pour l'homme. C'est d'alors que datent d'autres efforts, qui précipitèrent chez nous la marche des sciences et des arts. C'est de ce temps que datent enfin tous les changemens qui se sont introduits dans nos mœurs et dans nos habitudes, changemens qui ont régénéré les Français, au point d'en avoir fait une nation nouvelle. Je remonterai donc à une époque aussi distincte, afin de jeter un coup d'œil sur l'état où se trouvait alors la médecine, et sur sa progression jusqu'à ce moment.

Les sciences que nous considérons comme tributaires de l'art de guérir, mais qui en sont toutefois indépendantes, avaient déjà marché à grands pas, ainsi que toutes les autres conquêtes de l'esprit humain, quand l'agrandissement de la raison nationale se manifesta par une révolte contre des abus intolérables. L'histoire naturelle avait été présentée dans des cadres de classification, dont l'enseignement de la logique, basé alors sur l'analyse de nos sensations, faisait une nécessité pour plusieurs. Ceux qui préféraient la manière pittoresque à la méthode, avaient à leur disposition un tableau brillant, où la plupart des productions de la

nature étaient décrites avec un style majestueux. Ces ouvrages avaient popularisé chez nous une science si attrayante, et un grand nombre d'individus la cultivaient avec ardeur. On avait reconnu l'avantage qu'il y aurait à diviser l'ensemble immense des corps naturels, pour en étudier séparément les diverses parties. Ces subdivisions avaient servi avantageusement la zoologie, la botanique, la géologie, la minéralogie. On avait entrepris des recherches anatomiques sur les animaux et même sur les végétaux, ainsi que sur les fonctions des organes dont ces êtres sont doués. Ces travaux avaient fondé l'anatomie comparée, qui rattache aujourd'hui l'histoire naturelle à la médecine, sous d'autres rapports que sous celui de la matière médicale. La physique était la plus illustre des sciences : procédant par expérience et joignant la preuve au précepte, elle avait triomphé des obstacles que lui opposèrent long-temps les superstitions religieuses. On avait deviné plusieurs actes mystérieux de la nature, et une main qui avait puissamment contribué à arracher un sceptre à des tyrans, avait montré aux peuples étonnés que l'homme peut aussi ravir la foudre dans les cieux. La physique déjà si éminente venait encore de grandir de tous les degrés que la chimie avait franchis par un élan gigantesque. Cette der-

nière science, riche en faits, mais dépourvue de principes rationnels et gênée par un vocabulaire qui n'avait aucune précision, était parvenue à acquérir rapidement tout ce qui lui manquait. Une de ces fausses lueurs qui nuisent plus aux progrès des connaissances que l'ignorance même, parcequ'elles offusquent la vue au point d'empêcher qu'on voie les objets sous leur véritable aspect, le phlogistique ayant été abandonné, la chimie pneumatique, en naissant, avait doté la science de moyens propres à coordonner ses faits, à expliquer, à créer des phénomènes que jusque-là elle avait produits souvent par hasard. Elle lui avait fait acquérir le langage le plus méthodique de tous, composé de mots qui fournissent tout à la fois l'intelligence des choses et aident la mémoire à les retenir.

Les connaissances plus inhérentes à la médecine, sans être aussi splendides, n'étaient cependant pas sans éclat. L'anatomie descriptive était parvenue à un degré voisin de celui qu'elle a atteint aujourd'hui. On avait apprécié l'importance de comparer l'organisation de l'homme avec celle des animaux. D'innombrables ouvertures de cadavres avaient fait reconnaître les altérations que nos organes subissent dans l'état morbide, et l'anatomie pathologique avait été créée de fait, si ce n'est de nom. Des

plans d'anatomie physiologique avaient même été tracés, et l'on avait annoncé l'utilité qu'il y aurait à fonder la thérapeutique sur la physiologie. Quoiqu'on ait dit à cette époque: « Les anatomistes sont comme des commissionnaires qui connaissent bien les rues d'une » ville, mais qui ne savent pas ce qui se passe » dans les maisons, » il n'en est pas moins vrai que la physiologie était alors riche de connaissances importantes. On avait découvert la circulation du sang: à l'aide de la physique, on avait expliqué le mécanisme de l'audition et de la vision. On était parvenu à concevoir plusieurs autres fonctions en retranchant des organes à des animaux, et en supputant ensuite d'après les changemens qui s'opéraient dans l'existence des victimes. On avait erré en voulant faire servir les connaissances physiques et chimiques à l'explication de tous les actes de la vie; mais ces erreurs avaient provoqué des controverses qui sont toujours profitables pour la science : elles avaient engendré la doctrine de l'irritabilité, qui, à son tour, avait suggéré d'importantes théories sur l'irritation et sur l'inflammation. On avait étudié le rôle que l'appareil nerveux joue dans l'organisme vivant; on avait recherché à différentes reprises la source de la vie; on l'avait même fait dès lors découler de l'électricité. Mais le principe

vital était le plus généralement considéré, ainsi qu'il l'avait été chez les Grecs, comme un être immatériel, et l'on avait même été jusqu'à prétendre lui assigner un poste. Je montrerai la domination constante de cette idée en physiologie comme en pathologie, et je signalerai quelle influence elle a exercée sur l'art de guérir. Les connaissances physiologiques qu'on possédait alors allaient se perdre et se fondre dans des explications aussi ridicules que frivoles des phénomènes morbides. La pathologie avait subi un nombre infini de vicissitudes qui attestent le peu de solidité des fondemens sur lesquels elle avait été établie. Cependant de grandes vérités relatives à cette partie de la science avaient été aperçues et même énoncées, toutefois sans avoir été comprises, comme la pratique des médecins qui les publièrent en fournit la preuve. La pathologie, après avoir été tour à tour grecque, romaine, arabe, chimique, mathématique, mécanique, etc... se trouvait, à l'époque d'où je pars, principalement réduite au naturisme, à l'humorisme ou au solidisme. L'état de cette science est peint dans le langage que tenaient les médecins du temps, langage à peu près oublié parmi nous, mais qu'on retrouve chez les personnes qui, étrangères à notre profession, n'en ont pas moins la manie de vouloir gué-

rir les maladies en les expliquant par des vices, des humeurs, etc... Rien ne démontre mieux l'inconsistance des connaissances pathologiques à cette époque que la multiplicité des remèdes indiqués dans les ouvrages de thérapeutique. Ce n'est pas sans dégoût qu'on y voit combien il régnait d'opposition et de contradiction dans les indications relatives à l'emplo i des médicamens. L'application de ces moyens venait, en dernier ressort, montrer l'incertitude des doctrines pathologiques. Qu'on interroge les résultats de la pratique en compulsant les observations recueillies et publiées en ce temps, on verra combien de fois l'évènement condamnait les spéculations théoriques. C'est aux démentis formels que l'exercice de notre profession donnait si souvent à nos principes qu'il faut attribuer le peu d'estime qu'on avait conçu dans le public pour la médecine, et les sarcasmes auxquels elle était depuis longtemps en butte. L'exercice d'aucun art n'est, à la vérité, soumis autant que celui du nôtre à des épreuves aussi réitérées : comme ces épreuves intéressent le bien le plus cher à l'homme, la vie, et comme elles se répètent sous des yeux ouverts par les affections les plus fortes, elles auraient probablement anéanti depuis longtemps notre profession, si toutes les réflexions ne cédaient pas à la crainte de la mort.

L'instabilité des principes n'appelait pas seulement la déconsidération sur l'art de guérir. Les institutions destinées à en répandre la connaissance étaient même entachées d'un vice radical. En 1792, l'art de guérir était enseigné dans douze ou quinze établissemens, dont les règlemens particuliers faisaient naître et entretenaient constamment entre ces écoles des oppositions aussi scandaleuses qu'inutiles aux progrès de la science. Plusieurs colléges de médecine furent tellement obscurs qu'on en ignore aujourd'hui jusqu'au nom. L'enseignement était même tellement dérisoire dans certains, qu'on y recevait des médecins par correspondance épistolaire. Vraisemblablement on aurait pu y obtenir un diplôme de docteur pour un cheval, comme un gentilhomme anglais en obtint un, dit-on, au collége d'Aberdeen, afin de gagner un pari. Un semblable abus était sans doute la tradition des temps antérieurs, et le tableau burlesque de la réception d'un médecin, dans la personne du Malade imaginaire, est peut-être une charge moins outrée que nous le pensons aujourd'hui. Les facultés de Montpellier et de Paris eurent la suprématie, surtout la première, sous le rapport de la pathologie interne. Néanmoins des villes considérables, telles que Lyon, Strasbourg, Toulouse, Nancy, Rouen, etc..., ont

compté des professeurs distingués ; mais, dans toutes, l'enseignement était défectueux. La pathologie, dont l'état était si peu satisfaisant, formait presque exclusivement la matière des études; on y rattachait peu l'histoire naturelle, la physique et la chimie à la médecine; on insistait même très peu sur l'anatomie : cette condition indispensable du savoir médical, qui avait été cultivée avec tant d'ardeur dans les temps précédens, était alors négligée et dédaignée par la majorité des médecins. Au fait, les théories pathologiques rendaient, en définitive, la connaissance des organes du corps humain à peu près inutile; aussi les praticiens l'oubliaient-ils promptement. Un évènement aussi heureux que remarquable, et dont je dois rappeler le souvenir, était cependant survenu dans l'enseignement; c'est l'institution des leçons de médecine clinique, adoptée par les médecins de l'hôpital de la Charité de Paris, à l'instar de ceux des hôpitaux de Leyde et de Vienne : ces médecins s'imposèrent le devoir d'ouvrir les cadavres en présence des élèves, afin de rechercher l'origine des maladies.

Une autre cause qui contribuait en ce temps à avilir notre art était la division établie entre la médecine et la chirurgie. Les médecins opprimaient avec orgueil et tyrannie les chirurgiens, encore confondus, dans quelques pro-

vinces, avec les barbiers, et qui subissaient l'humiliation d'être sous la dépendance du valet de chambre du roi. Toutefois, les chirurgiens, par un besoin constant des lumières de l'anatomie, en avaient entretenu le feu sacré plus que les médecins : leur attention étant moins distraite de l'organisme humain dans l'étude des maladies de leur ressort que ne l'était celle de leurs orgueilleux rivaux dans le domaine de la médecine, ils avaient plus de précision dans leur langage, plus de certitude dans leur jugement. Ces avantages leur avaient fait conquérir l'estime publique en France et même à l'étranger. L'Académie célèbre de chirurgie, qui a laissé des mémoires glorieux, concourut aussi à illustrer la chirurgie à cette époque. Un témoignage de la considération dont cet art était entouré à Paris et à la cour, se trouve dans l'érection du beau monument qui sert aujourd'hui de sanctuaire à notre faculté.

La hiérarchie établie pour l'exercice de la médecine était encore défavorable à cette profession. Une distinction absurde existait dans les titres accordés plus souvent par arbitraire que suivant des degrés différens d'instruction. Des médecins obtenaient aux écoles le droit d'exercer dans les villes, *intra-muros*; d'autres seulement dans les campagnes, *extra-muros*.

Quelques uns, qu'on appelait *ubiquistes*, étaient autorisés à pratiquer en tous lieux. Ces limites dans le droit d'exercice engendraient et fomentaient des querelles perpétuelles entre les médecins. Les distinctions établies par les grades universitaires de licencié, de docteur, de docteur régent, permettaient en outre aux supérieurs de vexer et de persécuter ceux de leurs subordonnés qui leur inspiraient de la jalousie en se distinguant par leur caractère ou leur talent. Les médecins qui témoignaient quelque indépendance dans leurs opinions scientifiques ou qui proposaient des innovations contraires à l'orthodoxie des écoles étaient en butte à mille tracasseries : quelquefois même on les inquiétait pour leur conduite privée, et souvent les parlemens ou la Sorbonne intervenaient dans ces querelles. On peut citer comme exemple de ces guerres entre les médecins, celles qui furent excitées par l'antimoine et l'inoculation. L'acharnement que les parties opposées mirent entre elles, en diverses circonstances, était tel qu'on admit en proverbe, que l'envie parmi nous était portée à son comble, *invidia medicorum pessima*, comme la haine l'était parmi les théologiens, *odium theologicum.* Au point d'où je suis parti, la médecine considérée comme science, ou comme profession, était donc loin de posséder une

dignité réelle. Plusieurs médecins très distingués étaient cependant apparus, j'en conviens; mais leur mérite n'était pas le produit des principes enseignés, de la théorie de l'art; il dépendait d'un haut degré d'intelligence, d'une grande rectitude de jugement dont ils avaient été doués en naissant. Je crois pouvoir dire, en détachant mes regards d'une époque déjà bien éloignée de nous, tant valait l'homme, tant valait alors la médecine.

CHAPITRE II.

De l'établissement des écoles de santé.

Quand la révolution politique, semblable à un volcan, ébranla et renversa tout ce qui se trouvait dans la sphère de son action, dans ce temps de mémoire tout-à-la fois affligeante et glorieuse, chacun des liens sociaux fut brisé, et, avec eux, l'enseignement médical fut anéanti : nos diplômes furent mis au rang des priviléges, et quiconque voulut se donner pour médecin, put s'en arroger le droit impunément. Mais le volcan révolutionnaire, en remuant l'État jusque dans ses entrailles les plus profondes, avait lancé des feux qui éclairèrent la nation, lui firent apercevoir les inconvéniens de la position qu'elle venait de quitter et lui donnèrent en même temps connaissance de celle qu'il lui convenait de prendre pour assurer son avenir par des institutions plus conformes à la justice et à la raison. Aussi, quand, en 1794, au sortir de ses

guerres intestines et après avoir vu fuir ses ennemis, elle s'assit toute sanglante à la manière du lion qui se repose, ses fondés de pouvoir s'empressèrent de reconstruire l'édifice social. L'instruction publique fut rétablie « avec » le caractère de grandeur que la nation dé» ployant alors toute sa puissance imprimait à » ses établissemens. » La culture des sciences que nous avons vue être arrivée à un haut degré d'élévation, interrompue, mais non abandonnée, fut reprise avec l'énergie qui animait alors les esprits. Les écoles centrales ouvertes à tous les citoyens avec la liberté la plus généreuse, et établies sous la forme encyclopédique, favorisèrent puissamment la propagation des sciences et des arts: elles firent naître l'amour de l'étude chez des hommes qui, en raison de leur situation sociale, n'auraient point trouvé l'occasion de s'y livrer précédemment. C'est dans ces écoles, dont on peut rappeler le souvenir avec orgueil, que se sont formés plusieurs hommes qui honorent l'époque actuelle. Cette source abondante d'instruction, répandant la connaissance des sciences naturelles, porta alors beaucoup de jeunes gens à choisir l'art de guérir pour leur profession, d'autant plus que ce choix leur permettait de satisfaire à la loi qui appelait tous les Français à la défense de la patrie. Ces

circonstances ont multiplié en France le nombre des médecins, des chirurgiens et des pharmaciens, dans une proportion exubérante et défavorable pour l'art comme pour ceux qui l'exercent, parcequ'une concurrence trop excessive a mis en présence aujourd'hui, non des émules, mais des rivaux, souvent animés par des passions peu honorables.

L'enseignement de la médecine fut rétabli avec munificence. En place des nombreuses facultés et des colléges qui avaient existé sous l'ancien régime, on établit trois écoles dites de santé: une à Paris, une à Montpellier et une à Strasbourg. L'histoire naturelle, la physique et la chimie devinrent parties intégrantes de nos études. L'anatomie et la physiologie furent reconnues comme les fondemens de notre instruction. La chirurgie et la médecine, qu'on avait jugées être inséparables, furent professées sous le nom de pathologie interne et de pathologie externe, non seulement dans des cours particuliers, mais encore dans des leçons journalières de clinique. Les opérations, ainsi que les bandages et appareils de chirurgie, furent l'objet de cours spéciaux; on poussa même le luxe jusqu'à établir une chaire pour les généralités de la pathologie. On institua aussi des cours pour les accouchemens, les maladies des femmes et des enfans. Sous le

nom d'hygiène publique et particulière, on enseigna les données que les sciences fournissent sur nos rapports avec l'ensemble de la création et sur les conditions de notre existence, afin d'en déduire et de poser des principes de conduite pour la conservation de la santé. On réunit aussi dans une section spéciale de l'enseignement, les lumières que les sciences médicales peuvent fournir pour éclairer les tribunaux sur les questions relatives aux lois qui décident de l'honneur, de la vie, de la fortune des citoyens, et qui leur imposent certaines obligations sociales. Enfin on avait même institué une chaire destinée à l'investigation historique des diverses parties de la médecine, comme étant propre à démontrer ses progrès et à faire rectifier ses erreurs. Tel fut le vaste plan sur lequel on rétablit l'instruction médicale, et qui a été conservé dans les trois facultés actuelles. Les législateurs eurent encore la libéralité de faire entretenir aux frais de la nation, dans les écoles de santé, cinq cent cinquante élèves, afin de procurer aux défenseurs de la patrie les secours de chirurgiens instruits.

La réorganisation de nos écoles, conçue et exécutée avec tant de grandeur, atteste l'élévation que l'esprit humain avait atteinte en France lors de notre mémorable révolution,

évènement qui d'ailleurs, comme je l'ai déjà dit, n'avait été que l'effet et le développement des progrès de la raison. On doit dire encore, à la gloire de cette époque, qu'on avait trouvé des hommes dignes de soutenir d'aussi belles institutions. La plupart des professeurs qui furent chargés d'enseigner dans les écoles de santé les diverses sciences dont j'ai donné un aperçu, méritaient un appel aussi honorable par des travaux qui avaient agrandi nos connaissances et leur avaient conquis une juste célébrité. La puissance législative de ce temps, en fournissant aussi libéralement des moyens d'instruction médicale, n'en fit point un monopole limité dans les écoles; tous les médecins eurent la liberté d'enseigner particulièrement les diverses parties de l'art de guérir: cette liberté, qui est un de nos droits naturels, fut très profitable aux élèves pour étudier, et aux jeunes médecins pour se façonner au professorat. Ces institutions favorisèrent puissamment le culte de la médecine, et lui donnèrent en peu de temps un grand éclat. L'étude de l'anatomie fut reprise avec ardeur, et l'on fit servir avantageusement aux intérêts de cette science l'histoire naturelle et la chimie. L'anatomie comparée, dont les bases avaient été posées avant la révolution, était devenue partie constituante dans l'enseignement de l'his-

toire naturelle, rétabli aussi magnifiquement que celui de la médecine. Ce cours avait acquis une grande célébrité, tant par son objet que par l'éloquence et la grandeur des vues de celui qui le professait: propagé par la presse, il servit très utilement les anatomistes, en leur fournissant les avantages que la comparaison donne au jugement. La chimie apprit à connaître les principes élémentaires des corps organisés, à préciser les différences que ces élémens apportent entre les animaux et les végétaux. Au moyen de l'analyse chimique, on connut la composition élémentaire des solides et des fluides, les produits immédiats de l'animalisation, l'albumine, la gélatine, etc. Ces lumières aidèrent puissamment à distinguer les diverses parties dont l'organisme est composé. Aussi l'anatomie descriptive atteignit-elle un haut degré de perfection, comme le prouvent différens traités publiés à cette époque: on en vint promptement à ne pas se contenter d'étudier la forme et les rapports des organes; considérant leur composition, on les groupa en un certain nombre de tissus primitifs. La division des organes en appareils, différenciés suivant leurs fonctions, fut aussi un des progrès de l'époque, parceque ce mode d'étude favorise la physiologie, en dirigeant l'attention vers le but de l'orga-

nisation. L'auteur de l'anatomie générale invita aussi les médecins à s'occuper de l'anatomie pathologique ; mais, nonobstant l'exemple qu'il en a donné, cette branche de nos connaissances dont on avait seulement reconnu l'importance, ne fit point essentiellement partie des études médicales.

Le nouvel ordre d'instruction servit notablement encore la physiologie. L'anatomie comparée, en nous faisant connaître la diversité de l'organisation des animaux et des végétaux, en nous apprenant les modifications que ces différences impriment à la vie, fit mieux apprécier l'usage et le jeu des organes du corps humain. Le galvanisme, découverte alors récente de la physique, ouvrit une voie à des expériences nouvelles sur l'action du système nerveux. La chimie surtout fut d'un grand secours pour les physiologistes ; elle leur servit à expliquer l'hématose, à compléter la connaissance de la respiration. On abusa même des lumières qu'elle nous fournit, en voulant expliquer par son aide d'autres fonctions, principalement celle de la digestion. Ces excès jetèrent les médecins dans une réserve à son tour trop excessive ; on se défia des explications chimiques au point de presque se les interdire. On rappela, à ce sujet, les

écarts de raison dans lesquels ces mêmes explications avaient induit différens auteurs au milieu du dix-septième siècle. On s'écria de toutes parts qu'il fallait bien se garder de confondre la force qui régit les corps organisés avec celles qui commandent aux corps privés de la vie. On s'attacha à établir des parallèles entre ces forces, et on en déduisit une série de propriétés dites vitales, qui servirent de base à la physiologie et qui posèrent de suite des limites entre cette science et celles qui ont les corps inorganisés pour objet. L'effet de ces comparaisons et de ces distinctions porta les physiologistes à revenir avec plus de foi que jamais à cet être immatériel qui avait déjà été reconnu comme principe de la vie : sous l'empire de ce dogme, la physiologie, science encore neuve, fut cultivée avec une ferveur très grande. Le cours dans lequel elle était professée à Paris devint un des plus célèbres de nos écoles ; il contribua beaucoup à faire concevoir l'importance de cette partie de nos études et à en inspirer le goût : de nouveaux élémens de physiologie, ouvrage qui fut publié alors, et qui était l'écho de ces leçons, les propagèrent sur tous les points. Les nombreuses éditions de ce livre qui se sont succédées attestent que le zèle pour l'étude de la physiologie s'est toujours sou-

tenu chez nous. Dans le concours d'efforts entrepris alors pour perfectionner l'art de guérir, la pathologie fut aussi l'objet de plusieurs travaux. On possédait déjà une nosologie calquée sur les classifications que les naturalistes avaient adoptées et qui conviennent parfaitement à leurs études. On voulut aussi se servir de la chimie pour expliquer les phénomènes morbides et pour classer les maladies : un système nosologique, établi sur un pareil fondement, fut proposé; mais, malgré quelques vues ingénieuses qu'on y remarque, il ne put se soutenir ; l'apparition de cet ouvrage fit même redoubler le haro que les physiologistes avaient élevé contre l'emploi des lois qui régissent les corps inorganisés, pour expliquer des phénomènes dus au principe de la vie ; on en prit même acte pour montrer la nécessité de ne reconnaître aussi en pathologie que la même force consacrée en physiologie. Il parut sage de ne voir dans les maladies qu'une lutte élevée entre les puissances physiques et la force vitale préposée pour veiller à notre conservation. On professa que, pour parvenir à connaître les diverses affections auxquelles le corps humain est sujet, il fallait en revenir, comme l'avaient fait les anciens, à l'observation des faits. Après ce retour, on se crut dans la voie tracée par la nature même, et les er-

reurs dans lesquelles on était tombé successivement jusque là furent attribuées à un écart de cette route rationnelle. L'observation fut donc prêchée comme étant l'unique guide qu'on devait suivre pour étudier les maladies. On s'accorda en même temps sur la nécessité d'appliquer la méthode à cette étude, comme on recommandait de le faire dans toutes les autres parties de la médecine : aucune n'en avait effectivement plus besoin que la pathologie, et l'on attribuait autant au défaut de méthode qu'à l'oubli de l'observation, le mécontentement que les nosologues avaient inspiré jusque là aux esprits rationnels et aux praticiens. Ce besoin, vivement ressenti, donna naissance à un ouvrage qui fut accueilli en France avec enthousiasme : ce fut la Nosographie philosophique, basée sur l'observation, ainsi que sur l'analyse des faits, sur leur affinité et sur la structure anatomique des parties. On crut que cet ouvrage ralliait tout ce que les esprits les plus difficiles pouvaient exiger ; la réunion de l'analyse à l'esprit d'observation parut être le comble de la perfection. Les médecins français n'admiraient pas tous la nosographie nouvelle, notamment ceux qui étaient sortis de l'école de Montpellier; mais la majorité en fut complètement satisfaite, et ils crurent n'avoir plus rien à en-

vier aux naturalistes ou aux chimistes. Il est probable que c'est en raison de l'enchantement où les jeta cet ouvrage, qu'ils ne donnèrent pas à un traité des maladies du cœur, publié à peu près en ce temps, toute l'attention que ce livre devait exciter, et qui, s'il eût été médité profondément, aurait pu leur suggérer des remarques d'une grande importance sur les effets des lésions organiques prises pour des lésions vitales. La haute opinion qu'on avait conçue en France de l'état de la médecine fit encore que, comparablement aux autres pays, on y donna peu d'attention à de nouveaux élémens de pathologie qui parurent en Écosse : ceux-ci étaient cependant une création bien autrement importante que la nosographie philosophique, qui ne produisit de sensation que chez nous, tandis que l'autre fit remettre en question tous les principes de la science, et imprima à l'édifice antique de la médecine une secousse qui l'ébranla au point de lui ôter toute sa solidité. L'auteur de cette théorie nouvelle admettait aussi une force vitale résidant en nous et condition première de notre existence ; mais il avait fait plus que de l'énoncer, il l'avait précisée par une qualité, l'excitabilité ; tous ceux à qui l'expression de force vitale présentait un mot insuffisamment défini par l'exposi-

tion des propriétés qu'on en faisait dériver se montrèrent satisfaits de la nouvelle dénomination, qui au moins présentait à leur esprit un principe propre à expliquer l'état de santé et ses altérations. La dichotomie, établie sur le dogme de la doctrine écossaise, présentait encore une voie plus commode pour la classification des maladies que les divisions de la nosographie française; car elle avait permis de graduer l'état pathologique suivant une échelle comparable à celle des thermomètres.

La thérapeutique, dernière partie des études médicales, avait aussi beaucoup profité du nouvel ordre de l'enseignement, surtout la chirurgie. La matière médicale et la pharmacologie, en participant aux progrès de l'histoire naturelle et de la chimie, leur avaient encore emprunté des méthodes scolastiques qui en facilitaient l'étude. La chimie donna aussi les moyens de neutraliser les miasmes délétères, de décomposer les poisons, etc... Quant à la valeur réelle des moyens que les partisans des doctrines opposées employèrent en les considérant les uns et les autres comme très rationnels, elle ne pouvait être déterminée que par l'expérience. Nous verrons quel jugement les praticiens en portèrent plus tard. Le vaste plan sur lequel l'instruction médicale avait été rétablie ne fut pas moins favorable à l'hygiène

et à la médecine légale, qui ont besoin de l'ensemble des connaissances qu'on avait réunies, et qui d'ailleurs font partie de l'exercice de la médecine.

L'aperçu que je viens de donner des changemens apportés aux institutions établies pour l'instruction médicale; et de leur influence sur les diverses parties de la science, montre que la fondation des écoles de santé est dans notre histoire une époque grande et mémorable. Néanmoins, en trouvant que ces institutions avaient été élevées au niveau des connaissances du temps, on crut, quelques années plus tard, devoir changer le nom qu'on leur avait donné, et elles furent appelées écoles de médecine. Ce changement annonce-t-il tout à la fois qu'on avait reconnu que la dénomination première n'était point justifiée par l'expérience, et que les mots médecine et santé n'étaient pas synonymes?

CHAPITRE III.

État des sciences médicales et de leur enseignement dans les écoles de médecine.

A l'époque dont je rappelle rapidement le souvenir, l'enseignement médical était donc amélioré autant que l'on pouvait le désirer : néanmoins il était encore défectueux sous un rapport : tout en donnant l'extension la plus libérale aux institutions fondées pour l'instruction, les législateurs avaient négligé de statuer sur les moyens propres à fournir une garantie du savoir des médecins et des chirurgiens qui avaient étudié dans les écoles, tant on redoutait alors ce qui pouvait rappeler les priviléges ou les corporations. Les modes de réception et les distinctions en usage sous le gouvernement despotique avaient été abolis ; mais rien ne leur avait été substitué. Aussi éprouvait-on vivement le besoin d'une loi pour réprimer la licence dans le droit d'exercer l'art de guérir,

droit qu'on acquérait avec une seule patente, comme on pouvait entreprendre toutes les spéculations commerciales. Le temps était opportun pour obvier à ce vice radical : l'ordre avait été rétabli dans les diverses parties du corps social, et les médecins qui étaient sortis des écoles nouvelles méritaient des titres qui pussent les distinguer de la tourbe des médicastres. Un complément si désirable fut obtenu en 1803; l'instruction médicale fut divisée en deux degrés, et l'on détermina le nombre ainsi que le mode des examens nécessaires pour obtenir le grade supérieur de docteur, ou celui subalterne d'officier de santé. Il serait superflu de rappeler ici la loi qui compléta ainsi l'organisation de l'enseignement médical; c'est celle qui est encore aujourd'hui en vigueur, sauf quelques modifications peu importantes. La division de l'instruction de la médecine en deux degrés était un vice radical dont les inconvéniens sont bien reconnus aujourd'hui: on ne les prévit point; il était réservé au temps de les mettre en évidence. Pour les signaler, j'attendrai aussi que ce juge suprême ait prononcé. Parvenu à ce point, l'enseignement public de la médecine me paraît avoir été porté au degré de perfection dont il était alors susceptible : je n'ai rapporté avec autant de détail les circonstances qui ont précédé et accom-

pagné l'institution des écoles de médecine, que pour faire saillir ce point sur lequel je désire fixer l'attention de mes lecteurs. Les diverses parties de la médecine présentaient, ou du moins semblaient présenter, dans leur ensemble, l'accord qui est absolument nécessaire pour caractériser une science. Les dogmes enseignés étaient tous à l'unisson des progrès des connaissances contemporaines. L'enseignement médical réunissait aussi les conditions sans lesquelles il ne peut avoir de dignité ; il se trouvait au niveau de la science dont il était l'organe, l'expression et la représentation. De plus, ceux qui avaient reçu la mission de professer avaient été portés, par l'opinion publique et par leurs talens, sur la hauteur où le faisceau médical était placé. Je me crois donc fondé, par ces motifs, à signaler la situation de la médecine et de son enseignement à l'époque où je suis arrivé, comme offrant un exemple de la perfection que nous pouvons désirer pour l'une et l'autre partie. Toutefois une telle perfection n'est que relative aux progrès de nos connaissances, et sa durée est soumise aux épreuves de l'expérience pratique. Le temps, augmentant et rectifiant ces connaissances, invalide souvent des données que nous avions consacrées en principes. Aussi je ne prétends pas que ce qui me semble avoir été parfait alors

le soit encore aujourd'hui, et je borne la situation que je cite comme un modèle, au temps dont je parle. Ayant fait cette pause sur la longue route que je parcours, afin de définir la condition à laquelle j'attache la perfection de la médecine considérée comme science, je reprends ma marche, pour vérifier si je retrouverai cette condition dans les années suivantes; cette vérification devant en définitive résoudre avec toute l'impartialité requise le problème qui m'est soumis.

Jusqu'ici les médecins français avaient travaillé avec une ardeur et une constance infatigables au perfectionnement de leur art; mais dès lors ce zèle s'affaiblit par degrés. Éprouvant la fatigue qui succède à de grands efforts, ils durent d'abord se livrer au repos dont la nation goûtait alors les douceurs à l'ombre de lauriers cueillis de toutes parts. Dans l'ivresse publique, ils se crurent aussi parvenus au degré de perfection qu'il nous est permis d'atteindre. Quoi qu'il en soit, ce qui concourut notablement à attiédir la ferveur pour les études fut le changement si grand qui s'opéra dans notre situation politique; situation qui influence trop incontestablement les productions de l'esprit humain pour que je n'en mentionne point le contact toutes les fois que je le rencontre. L'amour de la patrie, celui de la

liberté, qui avaient été les moteurs des grandes actions qui illustrèrent cette époque de notre histoire, furent remplacés progressivement par une servilité qui, dans sa mesure, égale les nobles sentimens qui nous avaient animés précédemment. L'homme qui fit peser sur nous un sceptre si lourd commençait dès lors à refouler le présent sur le passé ; ne conservant des bienfaits de la révolution que ce qui pouvait servir de prétexte à ses projets, il était déjà devenu le centre unique vers lequel tout gravitait. Quelques satellites, isolés, ou constellés, avaient donné l'exemple de se mouvoir autour de cet astre dont l'éclat fascinait les yeux : de proche en proche, toutes les classes suivirent ce mouvement. L'égoïsme remplaça le zèle pour la chose publique : chacun voulut assurer sa fortune, en essayant de monter sur les degrés qui aboutissaient au trône du dictateur ; toute indépendance disparut devant la protection et l'adulation ; chaque science, chaque art eut des patrons dont il fallut suivre les impulsions pour parvenir. Les écrits de nos grands philosophes, qui avaient fait notre gloire dans les années précédentes et avaient formé notre raison, devinrent l'objet des outrages et de la dérision des apôtres du despotisme : ceux qui avaient échappé à la corruption ne pouvaient les défendre ; la presse leur

était interdite, et la persécution la plus inflexible poursuivait sans relâche ceux qui en témoignaient le désir. La raison enfin dut se taire devant une force qui exerça ainsi une iufluence fâcheuse sur le moral de la nation. Je reconnais bien que le pouvoir impérial n'imposa pas à l'esprit humain des entraves comme l'aurait fait une tyrannie sacerdotale; je reconnais même qu'il s'efforça de protéger et de favoriser les savans comme les artistes, qui toujours contribuent à honorer un règne; mais sa protection et ses faveurs ne furent que le prix d'une obéissance passive, et leur influence n'en fut que plus déplorable. En général, ce pouvoir gigantesque détourna, dessécha les sources de l'émulation comme du perfectionnement, en nous ravissant la liberté d'émettre nos opinions, de les soumettre aux discussions publiques et aux censures de la critique, cette verge si utile pour tous, parcequ'elle ne permet pas aux erreurs de durer long-temps. Le gouvernement impérial nuisit particulièrement aux sciences en rétablissant l'université, création du moyen âge et véritable monopole qui dépouille les citoyens d'un de leurs droits naturels. La résurrection de la fille aînée des rois de France eut pour effet, dans le monde médical, de rendre les cours particuliers illégaux, et de tarir finalement

cette grande source d'émulation que donne la concurrence pour l'enseignement comme pour toutes choses. Au reste, ces institutions ne subirent pas de modifications notables : on y exigea seulement avec plus de rigueur, des élèves, l'éducation première qu'on donnait dans les colléges, également placés sous la férule de l'université.

L'histoire naturelle fut toujours étudiée avec zèle; la physique et la chimie, mutuellement appuyées l'une sur l'autre, conservèrent tout leur lustre. Le domaine de cette dernière science fut même agrandi par la décomposition de plusieurs corps regardés comme simples jusque là, et obtenue en Angleterre. L'anatomie, sans faire des progrès très remarquables, continua à être désignée comme principale partie des études médicales. La physiologe demeura toujours dominée par le vitalisme, tel qu'il avait été consacré dans nos écoles. Deux systèmes de pathologie partageaient, ainsi que je l'ai dit, la foi des médecins instruits aux nouvelles écoles : l'un était la nosographie philosophique, l'autre la doctrine écossaise de l'excitabilité. Celle-ci avait beaucoup moins de partisans chez nous qu'en Allemagne et en Italie : elle fit même moins de prosélytes en Angleterre que partout ailleurs, les médecins de ce pays étant restés

fidèles à l'empirisme. Je vais examiner les effets de la thérapeutique suggérée par ces deux systèmes, et le jugement que la pratique fit porter sur leur valeur.

Quand on eut appliqué pendant quelque temps les principes de la doctrine fondée sur l'observation et l'analyse au traitement des maladies, on vit que la thérapeutique participait très peu aux avantages dont les scoliastes s'étaient flattés d'avoir doté la pathologie. L'expérience apprit que si le système nosographique facilitait efficacement l'étude de la nosologie, en ouvrant dans le chaos que l'ensemble des maladies présentait, une voie propre à guider les maîtres et les disciples, il n'avait rien ajouté à nos moyens curatifs. On reconnut que, comme le fil d'Ariane, il nous permettait d'errer sans nous perdre, dans un labyrinthe où l'on rencontrait souvent la mort, mais qu'il ne nous fournissait aucun moyen nouveau pour attaquer le Minotaure. Toutefois les médications vomitives, qui devinrent le prélude ordinaire du plus grands nombre des traitemens, parurent démontrer que l'embarras gastrique avait été établi et défini rationnellement. On en trouvait la preuve dans les succès qu'on obtenait fréquemment par ces moyens, et dans la nature même des matières qu'on arrachait de l'estomac : on croyait, en

provoquant ces éjections, seconder la nature et l'imiter même, parceque des vomissemens bilieux, muqueux, se manifestaient spontanément au début du plus grand nombre des maladies. Aussi l'émétique eut-il un nouveau char de triomphe dans l'embarras gastrique. Cependant les praticiens expérimentés n'attendaient pas l'effet des potions vomitives sans éprouver une anxiété pénible, parcequ'ils avaient appris qu'elles étaient loin d'être toujours salutaires; quand ils voyaient subsister des signes de gastricité, la fièvre s'allumer ou persister, ils tombaient dans la même perplexité où l'on se trouvait avant les progrès présumés de la pathologie. Car le résultat de l'expectation des crises, de l'emploi des médicamens acides, antispasmodiques, toniques, antiseptiques, ne leur avait pas démontré suffisamment la rationalité des états vasculaire, gastrique, muqueux, adynamique, ataxique et adéno-nerveux. Sorti de l'école de Paris dans les premières années de ce siècle, et ayant tenu le cahier clinique dans plusieurs hôpitaux militaires sous différens docteurs élèves des écoles anciennes et nouvelles, j'ai souvent été frappé du désappointement que les admirateurs de la Nosographie philosophique éprouvaient au chevet des malades, et du triomphe que ce désappointement causait aux

médecins de l'ancien régime, charmés de voir que les connaissances brillantes qu'on avait associées à l'étude de la médecine ne donnaient à leurs jeunes et orgueilleux confrères aucune supériorité sous le rapport de la puissance de l'art. Mais si l'expérience pratique n'avait pas justifié aux yeux des médecins l'excellence de la *Nosographie philosophique*, cet ouvrage n'en était pas moins resté le guide classique de la pathologie, et la vénération qu'on avait conçue pour son auteur le préserva même de la sévérité des critiques. Dans ces derniers temps encore, objectant le respect dû à nos maîtres, on voulut interdire toutes discussions qui auraient pu affaiblir le mérite qu'on avait accordé à cet ouvrage: nonobstant cette défense, je n'ai point hésité à consigner ici mon jugement sur un livre qui a exercé une grande influence sur l'enseignement de la pathologie; je n'admets point comme un argument valable, que les égards dus aux personnes doivent nous empêcher d'émettre franchement notre opinion sur leurs ouvrages. Je vénère beaucoup la mémoire de l'auteur de la *Nosographie philosophique*, dont j'ai suivi les leçons, et je reconnais qu'il a rendu des services importans à la médecine, en provoquaut la distinction des organes par appareils, distinction qui lie étroitement l'anatomie à la physiologie ; en

distribuant les maladies dans des cadres qui induisaient à les rapporter à des lésions organiques. Mais, en conscience, je crois devoir dire que la médecine pratique fut loin de retirer de ce système nosographique les avantages qu'on en avait espéré.

L'épreuve de la pratique ne tarda pas non plus à faire perdre à la nosologie écossaise le crédit immense que lui avait acquis la qualification d'excitabilité donnée à la force vitale. Le premier effet de cette épreuve fut de démentir formellement l'indication des médications toniques et excitantes qu'on rencontrait le plus ordinairement, parceque la pluralité des maladies était attribuée au défaut ou à l'épuisement des forces; l'asthénie, l'adynamie, la faiblesse enfin, se rencontrant effectivement chez la plupart des malades. Ce fut surtout au milieu de l'épidémie de Gênes, durant le siége de cette ville, au temps de nos glorieuses campagnes d'Italie, qu'on reconnut le vice radical dont le nouveau système était entaché. Un médecin italien s'y trouvant entouré d'hommes frappés d'une maladie épidémique qui s'était développée dans les conditions les plus propres à faire accuser un manque d'excitation, vit que les moyens thérapeutiques indiqués par cette donnée aggravaient la maladie, hâtaient même la mort; tandis que les

médications contre-indiquées étaient bienfaisantes. On fit une remarque semblable dans les nombreuses épidémies de typhus qui ravagèrent l'Allemagne, théâtre ordinaire de la guerre. Malgré tous les motifs qu'on eut bientôt pour se défier d'une théorie dont l'application était si dangereuse, on ne put se résoudre à l'abandonner : le dogme sur lequel elle repose est trop séduisant et avait produit une impression trop profonde. On s'attacha à rechercher quel était le vice qui l'exposait aux démentis de la pratique. Le médecin à qui l'épidémie de Gênes avait donné une importante leçon, crut que le défaut capital des nouveaux élémens de médecine provenait de ce que l'on avait mal apprécié les modes d'agir des médicamens, dont plusieurs possédaient des propriétés toutes contraires à celles qu'on leur attribuait: partant de cette prétendue découverte, il modifia la théorie écossaise pour créer la doctrine dite du controstimulisme. Ce système, qui a prévalu long-temps en Italie, fut plus désastreux encore que le mal auquel il devait porter remède, parceque son auteur accordait des propriétés controstimulantes à des substances douées d'une activité excessivement excitante, et au nombre desquelles on comptait même plusieurs poisons. Un autre médecin italien s'efforça aussi de corriger les nouveaux élémens de pa-

thologie : ce fut encore infructueusement, quoiqu'il eût remarqué sur des cadavres un phénomène propre à lui révéler la cause réelle du vice originel qu'il cherchait, mais il ne le comprit point. Ayant la vue fascinée par les états de sthénie et d'asthénie, il demeura dans le cercle vicieux tracé par les deux diathèses, et il professa en conséquence une thérapeutique non moins dangereuse que celle du médecin écossais. En Allemagne, un médecin de Bamberg préconisa les antiphlogistiques dans les cas où la doctrine d'Édimbourg suggérait l'emploi des stimulations; ses conseils auraient peut-être été plus généralement suivis, et auraient apporté de grands changemens dans la pathologie, si les interprétations qu'il donna à la doctrine de l'excitabilité n'avaient pas été si abstruses qu'elles étaient presque inintelligibles. Malgré toutes les tentatives qu'on a faites pour les rectifier, ce séduisant système n'en fut pas moins condamné de jour en jour par la pratique, et aujourd'hui il est tombé dans un oubli à peu près total en France. Néanmoins la publicité de cet ouvrage sera toujours un évènement très remarquable dans les fastes de notre art : c'est son auteur qui nous a tiré de l'ornière de l'antiquité, en nous faisant apprécier plus que tout autre la nécessité de préciser l'opinion que nous nous

formons de la vie. Il se trompa, il est vrai, en perpétuant la personnification du principe vital, qu'on avait créée, et par là il contribua à entretenir une grande erreur; mais la qualification d'excitabilité qu'il donna à ce principe était une étincelle propre à fournir une vive lumière. Ce système, qui renfermait en outre le germe de sa propre destruction, présentait aussi un dédommagement, triste à la vérité, mais dont on doit tenir compte dans la considération des compensations; c'est le bien qui résulte de l'excès du mal. Il jetait les médecins dans des écarts de raison trop grands pour qu'ils y persévérassent; en leur faisant séparer la condition de la vie d'avec l'organisme, il devait rappeler leur attention sur les affections locales, et les amener finalement à comparer les symptômes des maladies avec les lésions organiques, plus attentivement et plus largement qu'on ne l'avait fait sous l'empire de toutes les autres théories vitales. C'est ainsi que les erreurs dont on abuse ont effectivement un avantage, celui de provoquer un examen qui les détruit, ou du moins les fait atténuer considérablement; tandis que si leur influence est modérée, on les supporte long-temps sans chercher les moyens d'y remédier. Quelquefois encore les excès deviennent la source de quelque découverte impor-

tante, par ce motif que, pour les réprimer, on scrute attentivement les causes qui les produisent, et que dans cette recherche des objets nous apparaissent sous un nouvel aspect.

En définitive, l'expérience pratique conduisait les partisans de la doctrine de l'excitabilité et de ses modifications au même point où se trouvaient ceux de la Nosographie philosophique, et de celles qui avaient précédé. Tous ne trouvaient que mécompte dans leurs spéculations et leurs prévisions thérapeutiques. Reconnaissant l'inanité des théories qui nous avaient séduit dans le cours de nos études, nous finissions par nous défier même de la médecine : nous nous retranchions dans un petit nombre de formules pharmaceutiques que nous appliquions aux indications les plus saillantes ; sorte de routine appelée médecine symptomatique, ou bien dans cette réserve défiante que nous décorions du nom de médecine expectante. Nous convenions alors entre nous de l'incertitude de notre art, nous répétions quelques sentences de nos classiques sur la difficulté de juger, d'observer, de découvrir les mystères de la nature, et nous n'osions rien espérer de mieux pour l'avenir de la science. Des médecins se faisaient, et plusieurs se font même encore un mérite d'avouer dans le monde leur peu de foi en la puis-

sance de leur art, quand leurs clients semblent être dignes d'une pareille confidence. Ordinairement cet aveu sert l'intérêt de ces médecins : ceux qui le reçoivent se trouvent honorés d'une telle marque de confiance, parcequ'elle prouve l'excellence de leur caractère. Cette confidence est d'ailleurs exempte d'inconvéniens pour celui qui la fait, car les clients qu'elle flatte doivent se dire : « A quoi bon changer de médecin pour en prendre un autre, qui, sans posséder plus de pouvoir, n'aura peut-être pas la franchise qui semble être le garant de la probité? » L'habitude émoussait le sentiment pénible que nous avait fait éprouver la conviction intime du peu de valeur médicale de nos connaissances, et l'on ne songeait plus qu'aux moyens de tirer profit d'une profession sans cesse en butte à des sarcasmes qu'on savait être mérités. J'ose espérer que ces réflexions ne paraîtront ni indécentes ni déplacées : l'objet de cet écrit étant de rechercher les défauts dont notre profession est entachée, afin d'aviser aux moyens d'y obvier, j'ai cru devoir mentionner tout ce que ma conscience me suggère pour éclairer la question que je cherche à résoudre. Mais d'ailleurs ne trouve-t-on pas la preuve de ce que j'avance dans cette foule d'assertions qui se sont succédées sans pouvoir se soutenir, et qui se sont

détruites réciproquement? Plusieurs de mes lecteurs, en outre, n'auront-ils pas fait les réflexions que je consigne ici?

Ainsi le temps détruisait d'année en année la présomption que nous avions acquise de la puissance de la médecine, quand nos écoles régénérées réflétèrent l'éclat dont les sciences naturelles brillaient, et qui était propre à nous éblouir. Ce manque de confiance dans nos forces diminua graduellement la ferveur qui avait animé les médecins, et dans la tiédeur qui la remplaça, nos connaissances restèrent stationnaires. Le dégoût pour les théories nosologiques était devenu si grand, que tout en reconnaissant dans la pratique le manque de solidité de celles qui nous régissaient, on ne s'occupa point de creuser autour de leurs fondemens afin de les solidifier en les réparant, ou en y substituant de nouvelles bases. C'est à ce dégoût qu'il faut attribuer le peu de sensation que fit dans notre monde l'apparition du *Traité des Phlegmasies chroniques*, qui avait paru digne d'un des grands prix décrétés par l'empereur. Cet ouvrage, qui était cependant propre à éveiller l'attention du public médical, fut promptement enseveli dans les bibliothèques, d'où il devait être tiré avec empressement quelques années plus tard. Les médecins étaient si las des doctrines patho-

logiques, qu'en acquérant de nouvelles preuves de l'inanité de celles qu'ils possédaient, ils sentaient redoubler l'aversion qu'elles leur inspiraient, et ils ne les considéraient que comme des instrumens d'école. Pouvait-on espérer de faire mieux que ce qui avait été fait? si l'on s'était fourvoyé en prenant des guides aussi philosophiques que l'observation et l'analyse, devait-on croire qu'on en trouverait de plus fidèles? la nature d'ailleurs ne paraissait-elle pas nous interdire la pénétration de ses secrets? Les médecins, afin d'augmenter la puissance que la théorie leur refusait, cherchèrent de nouvelles armes dans les substances aussi nombreuses que variées que l'histoire naturelle et la chimie leur offraient. Ainsi, pour remédier au croup, maladie que la mort d'un jeune prince avait mise à l'ordre du jour, on préconisa le sulfure de potasse; pour suppléer les médicamens exotiques dont l'interdiction de la navigation nous privait, on cherchait des équivalens indigènes. La spécificité des maladies faisait imaginer des remèdes spécifiques. Notre littérature ne s'enrichit presque exclusivement que d'écrits relatifs à ces objets, et d'observations de médecine-pratique dont nous possédons aujourd'hui un amas qui effraie l'imagination, au point qu'on n'ose pas l'exploiter pour en tirer quel-

que profit. La publication la plus notable de cette époque est le grand *Dictionnaire des Sciences médicales* : ce vaste tableau retrace l'état où se trouvait alors la médecine, et fait voir l'incohérence des connaissances dont elle se compose.

Notre situation politique devint de jour en jour plus défavorable pour les progrès de l'esprit humain ; nous qui, après avoir repoussé au loin les hordes innombrables qui étaient accourues pour s'opposer à ce que nous pussions être libres, avions constamment marché de conquête en conquête, nous nous trouvions contraints de combattre encore pour la défense de nos foyers. Mais épuisés de fatigue et de sacrifices de toute espèce; supportant avec impatience le poids des chaînes dont nous avions été cautèleusement chargés, et que plusieurs avaient prises pour des ornemens parcequ'elles étaient brillantes, nous n'avions plus la même énergie ; l'orgueil national, prestige qui avait entouré jusque là le despote, soutenait bien encore nos soldats ; mais ils n'étaient plus animés par les principes généreux qui nous avaient valu la victoire lors de la première attaque de nos frontières, vers lesquelles d'ailleurs l'ennemi n'avait pas été attiré par de justes représailles. Pendant les désastres de sinistre mémoire qui accompa-

gnèrent le renversement du pouvoir impérial, et les efforts qui furent faits afin de le rétablir, les sciences médicales, comme toutes les autres, furent abandonnées pour des intérêts plus pressans. Trop de soins d'ailleurs occupaient les médecins ; ils eurent à fermer les blessures que les différens partis s'étaient faites mutuellement, et à combattre les maladies que la guerre répand sur son funeste passage.

CHAPITRE IV.

État des sciences et des institutions médicales dans les premières années qui suivirent l'établissement du gouvernement constitutionnel en France.

Quand les orages qui étaient venus fondre sur nous de tous les points de l'horizon furent dissipés, la nation resta en butte aux attaques des hommes qui voulurent rétablir pour leur profit les abus et les priviléges de l'ancien régime. Dans cette attaque, les institutions médicales furent aussi menacées par des vues d'un intérêt vil et personnel. Des ambitieux, couverts de notre robe, cherchèrent à disjoindre la médecine d'avec la chirurgie, comme elles l'étaient avant notre régénération politique; mais cette séparation qui aurait été funeste à l'une et à l'autre partie de l'art de guérir, ne put pas être mise à exécution; la raison publique ayant déjoué ces projets, l'enseignement de la médecine n'éprouva aucun changement défavorable à l'époque dite de la restauration.

Bientôt on commença à goûter les bienfaits de la paix, et on en vint à apprécier les avantages qu'un gouvernement tel que celui dont nous avions les fondemens promettait pour l'avenir. Dès lors prit naissance dans la nation une nouvelle série d'efforts pour fonder une liberté sage, et garantie par sa base contre les envahissemens d'un pouvoir absolu dont nous avions fait une si rude épreuve. On en revint au culte des sciences et des arts, par le besoin de se distinguer qui anime les Français et qui leur fait chercher la gloire à toutes ses sources. C'était aussi un moyen propre de nous distraire de nos désastres récens, et de combler le vide qui résultait de l'abandon des armes. La progression des lumières qui commença alors a continué jusqu'ici sans se ralentir. Si, d'une part, l'esprit humain fut gêné en France par mille entraves que lui opposèrent ceux qui sont intéressés à la conservation des erreurs dont ils profitent, et qui ne peuvent se conserver que par l'ignorance des peuples; d'une autre, il fut favorisé par la communication avec nos voisins, par la comparaison réfléchie de leurs productions avec les nôtres, par les discussions établies dans les tribunes politiques, surtout par la liberté de la presse, la plus précieuse, et avec laquelle on pourrait reconquérir toutes les autres si on les avait perdues. C'est

sous l'influence de cette tendance des esprits vers les études, que la raison publique me semble avoir grandi, chez nous, au point que j'ai indiqué dans les premières lignes de cet écrit, et qui est à mes yeux un titre glorieux pour la restauration. Cette époque, qui sera mémorable sous le rapport politique, devait l'être aussi sous celui de la médecine.

Cette science alors se trouvait en réalité, comme je l'ai annoncé, n'avoir acquis, aux yeux des praticiens, que fort peu de puissance dans le concours d'efforts entrepris pour la perfectionner. L'expérience, ai-je dit aussi, avait dû conduire à un résultat semblable, puisque le dogme fondamental avait été conservé dans tous les plans d'amélioration qu'on avait mis à exécution. En cet état de choses on entendit une voix s'élever contre les nosologies scolastiques avec l'éloquence véhémente qu'inspire la double découverte d'un grand péril et d'un moyen propre à en préserver le public. Employant les armes de la logique et les leçons de l'expérience pour démontrer l'inanité des entités morbides que l'esprit d'analyse avait fait admettre en groupant les symptômes des maladies, ainsi que celles figurées par les mots de faiblesse, de malignité, de putridité, etc., cette voix accusatrice dit aux médecins, en parlant de l'abstraction du principe de la vie: « La force

»vitale, cette idole antique, à laquelle vous
»croyez devoir sacrifier uniquement, telle que
»votre imagination se la figure, tel nom que
»vous lui donniez, n'est qu'un fantôme qui
»vous éloigne et vous éloignera toujours de la
»vérité, et vous fera tomber constamment de
»déceptions en déceptions. Un principe dont
»l'essence nous est inconnue, est incontesta-
»blement la cause première de la vie; mais
»ce principe est disséminé dans toutes les par-
»ties de l'organisme des êtres qui en sont doués:
»il est une propriété inhérente au tissu de
»leurs organes, et non point un garnisaire
»préposé aux soins de leur conservation,
»comme vous le personnifiez. Ce principe,
»ainsi défini, est partout; tel que vous l'a-
»vez conçu, il n'est nulle part. C'est cette per-
»sonnification de la vie, avec laquelle vous vous
»familiarisez dans le cours de vos études, qui est
»la source d'une infinité de mécomptes et de
»désappointemens qui vous attendent dans la
»pratique. Les effets de cette abstraction mé-
»taphysique sont d'autant plus funestes qu'ils
»s'emparent insidieusement et graduellement
»de vos esprits : ils ne faussent pas d'abord
»votre jugement en physiologie, parceque, oc-
»cupés à étudier les fonctions par lesquelles la
»vie s'entretient, vous ne pouvez pas perdre
»de vue les organes et les propriétés dont ils

» sont doués ; mais dans l'étude de la noso-
» logie, préoccupée de l'idée d'un gardien
» veillant sans cesse à notre conservation et
» constamment sur la brèche jusqu'à son der-
» nier épuisement pour repousser les assauts
» que les puissances matérielles nous livrent,
» votre attention se détourne de l'organisme,
» et vous en perdez finalement tout souvenir.
» Sous l'empire de cette idée qu'on vous inspire
» dans les écoles, et que vous vénérez à cause
» de l'antiquité de son origine, vous arrivez au
» point de considérer l'homme malade comme
» un être différent de celui que vous aviez étu-
» dié en état de santé : à ce terme, la physiologie
» dont vous aviez fait tant de cas durant vos
» études, qui vous avait inspiré tant de con-
» fiance dans l'application que vous espériez en
» faire pour entretenir la vie, vous devient
» inutile, et vous l'appelez le roman de la mé-
» decine. A vos yeux fascinés par la personnifi-
» cation du principe vital, les maladies ne sont
» plus que le résultat d'une lutte entre la force
» qui vous défend et une attaque d'ennemis.
» Vos secours ressemblent à ceux qu'on porte
» à une place assiégée; les moyens auxquels vous
» avez recours sont souvent inutiles, souvent
» aussi ils produisent des effets si opposés au
» but que vous vous étiez proposé, que l'expé-
» rience vous jette en définitive dans le découra-

»gement et dans le doute. Vous croyez alors
» que, dans la plupart des cas, il est plus pru-
» dent et plus sage de demeurer spectateurs
» oisifs du combat auquel vous assistez, que
» de vous en mêler avec l'intention de seconder
» la nature.

« Si la progression de la médecine, depuis
» son origine jusqu'ici, poursuivit cette voix,
» a été marquée par des alternatives de chutes
» et d'efforts pour la relever sans qu'elle ait pu
» avoir d'assurance, c'est parceque les méde-
» cins de l'antiquité ont aussi donné un corps
» à l'abstraction de la vie, et parceque dans ce
» temps, en outre, ils n'avaient qu'une con-
» naissance imparfaite de nos organes et de
» leur jeu. C'est à l'ignorance de l'organisme,
» et à son oubli quand on eut appris à le con-
» naître, qu'il faut attribuer l'inanité de toutes
» ces théories renversées les unes sur les au-
» tres, dont les auteurs ont invoqué tour à tour
» les divers phénomènes des sciences physi-
» ques, mathématiques, et la métaphysique
» même pour expliquer les altérations de la
» santé ; que nos contemporains n'ont pas
» moins erré que leurs devanciers. Partisans
» de la doctrine de l'excitabilité et de toutes ses
» modifications, que d'erreurs meurtrières n'a-
» vez-vous pas commises en cherchant à aug-
» menter ou à diminuer la force que vous aviez

» personnifiée et nommée ! L'auteur de la *Noso-*
» *graphie philosophique*, en croyant qu'il était
» de toute sagesse de revenir à l'observation
» pure et simple des faits, et d'y associe rl'ana-
» lyse, a-t-il été mieux guidé que ses prédéces-
» seurs ? Non, j'ose vous le dire, parceque la
» vérité me le commande. En partageant sys-
» tématiquement les signes extérieurs et les plus
» saillans des maladies en un certain nombre
» d'abstractions, le nosographe philosophe,
» comme avaient fait les autres classificateurs,
» a enfanté aussi des êtres imaginaires, parce-
» que l'un et les autres se sont également atta-
» chés à juger des ombres au lieu de corps.
» La plupart des abstractions qu'il a établies
» et dénommées ne représentent point l'es-
» sence réelle des maladies ; elles n'en repré-
» sentent que des effets souvent trompeurs,
» parcequ'ils sont dus à des sympathies. En
» admettant aussi que les maladies ont une
» marche et une terminaison voulues par la
» nature, il est resté soumis à un préjugé qui,
» comme le fatalisme, aveugle les croyans et
» leur ôte l'espoir d'une résistance efficace. »

La voix qui attaquait ainsi toutes les doctrines pathologiques était celle de l'auteur du *Traité des Phlegmasies chroniques* dont j'ai an-
» noncé la publication. « Ces maladies, ajouta-
» t-il, qui ont été spiritualisées, ne sont en réalité

» que les expressions des souffrances des or-
» ganes, comme la santé n'est également que le
» résultat de l'équilibre parfait et de l'exercice
» régulier de toutes les fonctions. Ces fièvres,
» que vous avez érigées en êtres essentiels, et
» qui occupent la plus grande partie de vos
» cadres nosographiques, ne sont que des phé-
» nomènes sympathiques : celle dite angioté-
» nique, par exemple, peut être produite par
» une phlegmasie extérieure; la faiblesse que
» vous appelez adynamie ou asthénie, est aussi
» un simple effet qui se rencontre dans toutes
» les maladies, même dans celles que vous re-
» connaissez être inflammatoires et que vous
» attribuez à l'exaltation des propriétés vitales.
» Pour vous convaincre du droit que j'ai de
» porter une accusation sévère contre les théo-
» ries qui vous dirigent et auxquelles j'ai aussi
» sacrifié, rappelez-vous les faits cités dans le
» livre que j'avais soumis à vos méditations.
» Cette prétendue essentialité que vous appelez
» fièvre adynamique, je vous ai montré, à di-
» verses reprises, et le scalpel à la main, qu'elle
» n'est souvent en réalité qu'une phlegmasie
» gastro-intestinale. J'ai cherché à montrer
» combien cette découverte est importante pour
» la vie des hommes, puisqu'elle dicte des mé-
» dications rationnelles et le plus ordinairement
» victorieuses, tandis que les groupes de symp-

» tômes par lesquels vous vous la représentez à » l'esprit vous induisent à attiser un feu dévo» rant au lieu de l'éteindre, et à allumer un » incendie dont souvent vous ne pouvez plus » vous rendre maître. » Éclairant ainsi l'étendue de la pathologie avec les lumières de l'anatomie, de la physiologie, et citant les témoignages fournis par l'anatomie pathologique, il en soumit toutes les parties à une investigation scrupuleuse, donnant des démentis formels aux dogmes enseignés dans les écoles, et signalant leur funeste influence; ensuite il conclut en disant :

« Médecins, cessez donc de prendre désor» mais pour guides des fantômes qui vous éloi» gnent de l'ennemi que vous avez à combattre, » qui vous empêchent de le reconnaître, de dé» couvrir le juste lieu qu'il occupe, et qui vous » font porter des coups, non à un corps, mais à » des ombres vaines. Ne vous figurez plus la vie, » ou les propriétés vitales, comme des abstrac» tions indépendantes de l'organisme animal. » Étudiez l'homme, non pas seulement pour » apprendre comment il vit en santé, mais » aussi comment il vit en maladie. N'isolez pas » plus les phénomènes morbides des organes, » que vous n'en isolez les actes dans l'étude de » la physiologie. Observez constamment les » rapports des diverses parties du corps hu-

» main avec les diverses puissances qui agissent » sur elles et en modifient l'état, comme aussi » les rapports que ces mêmes parties ont entre » elles. Une fois que vous serez entrés dans cette » voie, vous adresserez vos médications à des » organes lésés, et non pas au trouble que la » lésion de ce rouage a produit dans le jeu de » l'organisme. Vous cesserez alors d'accuser des » êtres imaginaires de causer des maux trop sou» vent produits par les modifications que vos » fausses théories vous suggèrent d'employer. » Avec de tels fondemens, la médecine devien» dra rationnelle, positive; la pathologie ne con» sistera plus en une série de problèmes à ré» soudre; on aura le mot de toutes les énigmes » que les maladies chroniques formaient. La » thérapeutique sera souvent conservatrice, » réparatrice, et toujours bienfaisante. » Après avoir ainsi engagé les médecins à renoncer à leur foi héréditaire, il établit sur la physiologie une nouvelle doctrine et prêcha la réforme en médecine avec autant de zèle et d'ardeur que le fondateur de l'église protestante en avait déployé contre les abus de la cour de Rome.

Cette allocution imprévue causa d'abord la stupeur qui est produite par l'étonnement où jette un grand trait d'audace, ainsi que par la sensation pénible qu'excite en nous une mar-

que de mépris donnée à des objets dont la conservation intéresse notre amour-propre ou notre fortune, et dont nous n'apercevions les défauts qu'avec la partialité dont un père voit ceux de ses enfans. Bientôt des cris divers s'élevèrent de toutes parts contre un accusateur aussi téméraire. Les médecins qui ne se croyaient plus d'âge à reprendre l'étude des maladies d'après les connaissances de l'anatomie et de la physiologie, éloignées depuis long-temps de leur souvenir, et ceux qui étaient retenus par l'indolence de leur caractère ou par le dégoût des théories, l'appelèrent esprit systématique, innovateur, présomptueux. Ceux qui s'étaient acquis une réputation dans le monde médical par des travaux basés sur ces mêmes dogmes qu'on menaçait d'une ruine complète, y ajoutèrent les épithètes d'hérétique, d'ambitieux, lui reprochèrent de payer par une ingratitude monstrueuse les leçons de ses maîtres. A ces clameurs se joignirent celles de médecins tenus en arrêt par les préjugés et l'habitude, ainsi que celles des envieux de la gloire d'autrui, gens dont notre profession n'est pas exempte. D'autres, au contraire, dont aucune passion basse ne souillait le caractère, ne désirant que le triomphe de la vérité, et disposés à faire sur son autel le sacrifice des

opinions auxquelles ils étaient habitués, se réfugièrent dans le doute, appelé le refuge du sage, pour attendre que le temps et l'expérience décidassent les questions en litige. Mais plusieurs en même temps, que l'accusation avait convaincus, des jeunes gens surtout dont le jugement n'était point influencé par des idées préconçues, se rallièrent sous l'étendard de la réforme avec tout le zèle et l'ardeur que donne une foi sincère, et ils défièrent les défenseurs de l'orthodoxie dans le champ de la discussion ; alors commença une lutte qui dure encore. Je ne retracerai point ici les combats que les parties adverses se sont livrés : je me bornerai à exposer l'influence que l'accusation dont j'ai donné un précis a exercée sur l'état de la médecine dans les années subséquentes ; ce n'est que dans l'effet du temps que je puis trouver le jugement impartial qu'il m'importe d'obtenir.

Le bruit causé par le choc donné à l'édifice antique de la médecine tira les médecins de l'apathie où l'épreuve des théories scolastiques les avait jetés, et il produisit parmi eux une excitation qui les porta à examiner les parties de la science avec une ardeur dont on n'avait eu aucun exemple jusque là. La littérature médicale de cette époque témoigne qu'on comprit de suite combien il était important d'étudier

les maladies d'après les connaissances fournies par l'anatomie et la physiologie ; car, dans les ouvrages de pathologie de quelque valeur qui furent publiés depuis lors, les auteurs ne traitèrent plus des altérations de la santé que comme d'aberrations des fonctions organiques, et ils cherchèrent à indiquer les lésions d'où ces troubles dérivaient. L'anatomie fut étudiée avec un zèle nouveau, et la lithographie vint favoriser la description des diverses parties de l'organisme. L'utilité de l'anatomie générale fut appréciée de nouveau, et l'on comprit qu'elle devait rendre de grands services à la pathologie ainsi qu'à la physiologie : cette dernière science surtout, qu'on reconnut pour avoir en médecine le caractère de l'histoire, et non celui du roman, devint l'objet de nombreuses recherches. On s'efforça plus que jamais de reconnaître l'emploi dont chaque organe est chargé dans l'entretien de la vie : pour y parvenir, on s'est livré, depuis cette époque, à des expériences nombreuses; le système nerveux, dans lequel l'élément de la vie paraît résider, a été surtout l'objet de ces travaux ; l'anatomie pathologique, dont l'importance avait souvent été proclamée, mais qui, sous l'empire des théories attaquées, n'avait pu rendre des services assez signalés pour qu'on lui accordât toute l'attention qu'elle mérite, parut tout-à-coup être une des parties les

plus importantes de la médecine. Les uns se mirent à ouvrir et à inspecter des cadavres, dans le but de découvrir des faits propres à repousser l'agression du réformateur; d'autres, au contraire, pour vérifier les motifs de la réforme ou sanctionner les nouveaux principes qui avaient été proposés. Plusieurs médecins fouillèrent aussi les bibliothèques, dans le but de se procurer les moyens de contester au fondateur de la nouvelle doctrine le mérite d'avoir découvert les principes sur lesquels il l'avait établie : ils se livrèrent à ces recherches avec toute la sagacité de la jalousie; mais, aveuglés en même temps par l'ardeur que les passions inspirent, ils ne s'aperçurent pas qu'ils rendaient hommage à leur ennemi par cette même contestation. Le défaut de réflexion les empêcha de se rappeler qu'on ne conteste à personne ce qui est méprisable. Ils trouvèrent dans plusieurs livres la preuve que différens auteurs avaient aperçu beaucoup de faits allégués par le réformateur : « C'est ce qui a dû » advenir, dit celui-ci, et ce qui prouve que ces » faits sont dans la nature. » Il fit remarquer en même temps que ces faits entrevus à travers le bandeau des préjugés n'avaient point été observés sous leur aspect véritable, que les auteurs, en les signalant, n'avaient point compris les données que ces faits suggèrent, puisqu'ils

n'avaient modifié ni leurs explications ni leurs traitemens; ajoutant enfin que c'est l'usage qu'on fait d'une chose qui prouve qu'on en connaît la valeur. Effectivement les recueils d'anatomie pathologique renfermaient des exemples nombreux d'altérations organiques propres à confirmer les motifs de la réforme, et l'observation avait fourni à plusieurs médecins des traits de lumière qui auraient pu allumer plus tôt le flambeau qui venait de jeter un jour nouveau sur la science, mais qui alors, comme des éclairs, n'avaient procuré qu'une clarté momentanée et stérile. Ainsi un Espagnol entre autres, moine et médecin, avait donné une définition de la santé et de la maladie par une comparaison qui était très propre à diriger l'attention des physiologistes et des pathologistes sur la considération des organes. Il avait dit dans un Traité d'anatomie: «Les viscères sont comme » différens royaumes dont la bonne intelli- » gence entre eux établit la paix, et qui tâchent » de se détruire quand ils sont en guerre. Lors- » que les viscères remplissent bien leurs fonc- » tions, ils entretiennent la santé, et lorsque » l'un d'eux vient à errer dans son exercice, il » cause un trouble qui est la maladie. » Un autre médecin avait dit dans un ouvrage de pathologie: « La fièvre est une accélération de

» la circulation avec lésion de fonction. » Des faits qui ont donné lieu à de grandes découvertes ont été long-temps observés sans être compris. Ainsi on vit pendant des siècles les fruits des arbres tomber sur la terre, sans découvrir l'attraction, et l'on avait également vu la fumée s'élever dans l'atmosphère, sans avoir conçu l'idée de l'enfermer dans un globe et d'en faire un moyen d'ascension. Quand la vérité n'est pas dans l'état de nudité qui est son attribut poétique, la fille du ciel passe souvent à nos côtés sans être reconnue.

Le conflit élevé entre les partis que cette révolution scientifique avait mis aux prises eut pour effet de diminuer encore la confiance qu'on avait dans les théories de l'école, et le doute, qui jusque là avait été le résultat de l'expérience pratique, pénétra aux sources même de l'enseignement. Une réforme dans les facultés parut être urgente et indispensable : ces institutions, qui avaient été établies avec tant d'éclat et qui avaient fait concevoir de si gandes espérances, étaient dépouillées du prestige dont elles avaient été si long-temps environnées. On adressait en outre des reproches graves aux membres de la faculté, tels que de ne s'acquitter qu'à demi, et même de négliger entièrement plusieurs des cours dont ils étaient chargés ; de laisser vaquer des chaires par des

vues d'intérêt pécuniaire et de jalousie; d'accorder des diplômes de docteur avec une complaisance qui était dictée par l'intention sordide d'augmenter les produits de l'école. On avait aussi reconnu que le grade subalterne d'officier de santé était incompatible avec la dignité de la profession médicale et avec les intérêts des habitans des campagnes, dont les maladies donnent aux hommes une leçon d'égalité trop éloquente pour qu'on doive établir en loi que les soins de leur santé puissent être confiés à des demi-médecins. A la suite de ces murmures et de plusieurs intrigues ourdies dans l'obscurité, la faculté subit enfin une réforme en 1823; mais ce fut dans l'intérêt de quelques individus, et non dans celui de la science, comme les médecins honorables le désiraient. Cet évènement, qui rappelle de pénibles souvenirs, fera la matière d'un dernier chapitre.

CHAPITRE V.

De la dernière réorganisation des facultés de médecine, et de l'état de l'enseignement médical depuis cette époque jusqu'au moment actuel.

Le parti qui ne supportait, ai-je dit, qu'avec impatience l'établissement du gouvernement dont nous jouissons, avait contracté une alliance intime avec une faction couverte d'un manteau religieux et intéressée à l'extinction des lumières qui dirigent l'esprit public ; faction dont le nom rappelle les excès les plus effrénés de l'hypocrisie. Ces nouveaux ligueurs s'étant emparés des premiers postes de l'État, se flattèrent de rétablir l'ancien régime de fait, si ce n'était de nom. Ils travaillèrent d'abord à s'assurer un grand nombre de partisans dans toutes les classes de la nation : les attirant par l'appât des places ou des honneurs, ils les enrégimentèrent sous le nom de congréganistes. Parmi les professions diverses,

la nôtre était une de celles où il leur importait le plus d'avoir des auxiliaires, parcequ'ils nous savent en relation avec un grand nombre d'individus, et parceque nous nous rencontrons souvent avec eux au chevet des malades. Aussi ils s'efforcèrent de recruter dans nos rangs, et ce ne fut pas en vain; car on vit des médecins inconnus obtenir tout-à-coup des emplois lucratifs et des distinctions honorifiques. Ce n'est qu'à regret que je fais ici mention de cette circonstance; mais je ne pouvais m'en dispenser : le moyen de parvenir offert par la protection du parti que j'ai signalé, ouvrit la voie à trop d'injustices pour qu'il n'ait pas grandement contribué à exciter le mécontentement dans notre monde, et pour qu'il n'ait pas exercé une influence défavorable sur l'enseignement et les progrès de la science. La ligue s'occupa ensuite à dominer dans nos écoles et à donner une marque de sa puissance aux élèves en médecine, qui étaient l'objet de sa haine, parcequ'ils n'avaient laissé passer à Paris aucune occasion de manifester leur dévouement pour les institutions libérales et pour leurs défenseurs. Par l'entremise de quelques suppôts de la police, on excita du tumulte dans l'enceinte des cours, et on en prit prétexte pour dissoudre la faculté. Quelque temps après cet évènement, qui scandalisa la

capitale, on réorganisa nos écoles : plusieurs professeurs dont les noms se trouvaient liés à l'histoire de ces établissemens depuis la fin du dernier siècle, qui avaient formé la plupart des médecins contemporains, qui jouissaient de l'estime générale, furent remplacés. Sans émettre aucune opinion injurieuse sur ceux qui ont été conservés, et sur ceux qui furent appelés sans avoir été éprouvés par concours, je ne puis m'empêcher de remarquer, dans ce résumé historique, que la préférence qui leur fut accordée sous une administration flétrie par l'épithète de *déplorable* n'a pu être une recommandation honorable pour les uns et les autres. Aussi l'époque de la réorganisation des facultés actuelles est une des causes que je dois indiquer dans la recherche de tout ce qui a pu faire déconsidérer les institutions destinées à l'instruction de la médecine. Afin que la mutation opérée dans le personnel des professeurs eût l'apparence d'une réforme dans l'enseignement, on apporta quelques modifications aux divers règlemens qui avaient été adoptés successivement depuis la création des écoles de santé. Par exemple, les cours, qui jusque là avaient été publics, furent professés à huis clos, précaution qui garantissait les professeurs de la critique, tout en paraissant être légitimée par la scène scandaleuse qui avait

précédé. Une innovation remarquable fut toutefois introduite : ce fut l'établissement du corps des agrégés, par lequel on adjoignait aux professeurs en titre un certain nombre de professeurs temporaires, qui, après l'expiration de trois années d'enseignement, devaient être remplacés par voie de concours et conserver ensuite le droit de donner des cours particuliers sur les diverses branches de la médecine. Cette création du corps des agrégés fut habilement calculée ; car elle fondait de nouvelles places pour l'avenir et donnait par conséquent des partisans au bouleversement de l'école, dont la brutalité avait excité l'indignation publique. L'admission à ce grade par le moyen des concours lui donnait en outre une apparence de libéralité qui est une des nécessités de notre époque : les yeux des médecins, éblouis par ces avantages apparens, n'aperçurent pas que cette institution consacrait un privilége et un monopole, les deux obstacles les plus funestes aux progrès des arts et des sciences. On établit en même temps et avec non moins d'habileté l'Académie de médecine, qui offrait encore un moyen fécond pour rallier différens intérêts au nouvel ordre établi, en faisant taire les plaintes de plusieurs mécontens et en rassasiant des ambitions. Cette société fut instituée avec une grande munificence, et on la représenta comme

la renaissance des anciennes Académies de médecine et de chirurgie, qui avaient eu jadis une grande splendeur; on y adjoignit comme complément une section de pharmacie. Des fauteuils furent décernés avec de grandes protestations d'admiration aux professeurs qui avaient été arrachés des chaires de la faculté: c'était une fiche de consolation qu'on leur offrait, tout en mettant en même temps leur nom à profit pour donner du lustre à la nouvelle compagnie, qui ne pouvait absolument s'en passer. On prévint aussi par là les murmures des médecins honorablement famés qui pouvaient aspirer par les suffrages de notre public aux places de professeurs. Enfin l'Académie de médecine, ouverte à plusieurs hommes ignorés, leur procurant de suite une réputation avec les avantages qui en résultent pour la pratique, grossit utilement encore les partisans du nouveau changement, et les intéressa puissamment à sa conservation.

De même que nous voyons un malade dont les sources principales de la vie ont été altérées, et qui a été retenu dans une position longtemps prolongée, éprouver un soulagement notable quand on le place dans une situation nouvelle; de même le changement opéré dans la situation de nos écoles parut calmer le malaise du corps médical: mais comme aussi l'a-

mélioration ressentie par le malade n'est que d'une courte durée, et comme ses plaintes viennent bientôt annoncer que la cause de son mal n'est point éloignée, les médecins ne tardèrent pas à témoigner, par leur langage, que l'état de la médecine n'avait reçu qu'une amélioration apparente. Quand le temps eut montré que la nouvelle organisation de l'enseignement médical n'avait en réalité produit aucun changement favorable pour la science; quand on vit enseigner les mêmes dogmes qui avaient perdu une grande partie de leur crédit, alors on en revint au point où l'on se trouvait avant la mutation brutale des professeurs. On vit en outre que les défenseurs des anciennes doctrines avaient serré leurs rangs sous la protection des institutions nouvelles. La lutte entre les partisans de la réforme et les champions des vieilles doctrines recommença avec une nouvelle vigueur, et s'est maintenue jusqu'à ce jour.

Bien différente de la révolution opérée dans les écoles, celle qui avait été excitée dans le public médical par la réforme, et qui n'avait que les doctrines pour objet, étendit son empire de plus en plus. Le langage des nosologues, qui n'avait jamais eu la netteté ni la précision qui dérivent de principes certains, acquit une dignité inespérée quand on appliqua l'anatomie et la physiologie à l'étude des

maladies. La rectification du langage pathologique ne fut point uniquement adoptée par les partisans avérés de la réforme ; on la retrouve dans la plupart des discours et des écrits de cette époque. La nouvelle langue fut même parlée dans plusieurs des académies, toujours si lentes à adopter les innovations : on entendit, par exemple, prononcer dans ces assemblées d'élite, l'épithète de gastro-entérite comme équivalente à celles de quelques fièvres. La tolérance de cette synonymie me paraît être une sanction tacite d'un des points importans de la nouvelle doctrine, car des mots qu'on écoute et qu'on adopte même, prouvent que l'opinion s'accoutume aux idées que ces mots représentent.

En scrutant l'état de la science à sa source même, aux écoles, on reconnaît également l'empire exercé par cette révolution : dans ces enceintes où l'on continuait, où l'on continue encore d'enseigner la nosologie fondée sur les abstractions dont les vices avaient été dénoncés, les élèves sont venus dégrader ouvertement les préceptes de leurs maîtres, en leur apportant les dogmes prêchés par les réformés ; ils leur demandèrent, avec un semblable titre, à être revêtus de la toge doctorale, et ils ne furent point repoussés : ce sont des faits attestés par des thèses nombreuses qui ont

été soutenues dans les facultés du royaume.

La pratique des médecins témoigne encore, avec non moins d'éloquence, toute l'étendue du changement opéré dans les opinions des médecins. La matière médicale, qui avait déjà subi une grande réduction par l'abandon des doctrines humorales, fut encore réduite considérablement par l'effet de la condamnation portée de fait contre les systèmes classiques. L'exercice de la médecine dans le monde, dans les hôpitaux, est un miroir fidèle où l'on peut lire le jugement des praticiens sur les questions qui ont divisé les théoriciens : en y jetant un regard, on trouve qu'une grande partie des médecins avait abjuré de fait les dogmes de l'école : à la place des toniques, des antispasmodiques, des antiseptiques, etc., qui étaient les armes ordinaires qu'on allait chercher dans les arsenaux pharmaceutiques, on fit usage des médicamens antiphlogistiques, et surtout des saignées capillaires. Qu'on consulte à ce sujet les registres des pharmaciens, où en définitive, les influences de nos théories vont matériellement aboutir, on ne pourra, je crois, arguer de faux le témoignage que j'invoque ici.

La réforme étendit aussi son influence chez les autres nations, principalement en Italie : les médecins de ce beau pays, où le jour est si lumineux, avaient, ai-je dit, en re-

maniant constamment la doctrine de l'excitabilité, aperçu des altérations organiques citées dans l'accusation intentée contre les anciennes théories pathologiques, faits remarqués aussi par quelques uns de leurs devanciers ! mais ils n'en étaient pas moins restés soumis au dogme qui les avait séduits au point de ne pouvoir s'en détacher entièrement, tout en avouant les erreurs qu'il avait engendrées jusque là. La plupart d'entre eux étaient alors partagés en controstimulistes et en diathésistes : quand la voix dont je me suis précédemment rendu l'écho eut retenti au-delà des Alpes, la condamnation de toutes les doctrines reçues y fit aussi élever des cris d'indignation ainsi que de colère, et nos confrères de la Péninsule contestèrent à l'auteur du *Traité des Phlegmasies chroniques* le mérite de la découverte qu'il annonçait, le revendiquant en leur faveur : l'amour-propre national excuse au moins chez eux la vivacité de leurs réclamations, tandis que chez nous on a pu trop souvent l'attribuer à l'envie. Toutefois plusieurs médecins italiens reconnurent les vices du dogme métaphysique du vitalisme ; et cessant de spiritualiser les maladies, ces médecins, connus aujourd'hui sous le nom de *localizzatori* ou *particolaristi*, ne considérèrent plus les affections morbides qu'à la manière des

Français hétérodoxes. Dans les autres pays, la pratique médicale est aussi plus ou moins empreinte du sceau de la réforme; mais je dois ramener mes regards sur la situation de la médecine en notre pays. L'orthodoxie scolastique, en butte aux mêmes attaques, perdait de jour en jour sa dignité héréditaire, par les moyens mêmes que ses soutiens employaient pour la défendre. Tandis que le réformateur, dont l'ardeur croissait par la résistance qu'on lui opposait, au lieu de faiblir, commentait publiquement les principes dont ils proposait l'adoption, ses antagonistes se retranchèrent dans une incrédulité opiniâtre; fermant l'oreille à toutes discussions, ils imaginèrent de reporter la médecine aux temps obscurs ou voisins de son origine. Ils ont proposé de revenir à l'empirisme et à l'éclectisme, sans penser qu'au degré de raison où nous sommes parvenus, il est avéré qu'on ne peut pratiquer un art sans théorie, sans idées préconçues; que le nôtre ne peut être soumis aux caprices du goût; que le choix d'ailleurs est aussi difficile qu'embarrassant, et qu'il conduit en définitive à une théorie quelconque, parcequ'on a toujours besoin de règles pour se diriger. De tels moyens, loin de servir les intérêts de ceux qui les ont employés, n'ont fait qu'engendrer le pyrrhonisme entre les maîtres et les disci-

ples, la plus grande flétrissure qu'une science puisse recevoir, puisque ses principes ne sont plus présentés et acceptés qu'avec défiance et incrédulité.

Tandis que l'enseignement médical perdait ainsi dans les facultés la considération dont il avait été environné dans les écoles de santé, les hommes qui s'étaient emparés du timon des affaires publiques, afin de les diriger vers le but où ils aspiraient, n'avaient point perdu de vue notre profession. Après avoir pris pied dans notre faculté, sans doute ils voyaient avec satisfaction éclater la plainte et le mécontentement parmi nous, si toutefois ils ne cherchaient pas à fomenter et à exciter l'un et l'autre. Il ne leur suffisait pas d'en avoir imposé aux élèves en médecine, il leur importait encore de ravir l'indépendance aux médecins. Ce besoin se rattachait à un plan qu'ils mettaient alors à exécution, c'était celui d'anéantir par le fait, en France, le droit de représentation, en se donnant les moyens de choisir les députés parmi leurs partisans. A cet effet il leur fallait constituer dans nos rangs une hiérarchie à l'aide de laquelle des supérieurs dévoués à leur cause pourraient nous conduire à leurs fins. C'est pour cet objet qu'ils me semblent avoir présenté à une de nos chambres législatives un projet de loi relatif à l'en-

seignement et à l'exercice de notre profession, et dans lequel, sous le prétexte spécieux de servir nos intérêts, on propose l'institution de chambres de discipline. Ils connaissaient tout le parti qu'on peut tirer des tribunaux confraternels dont gémissent les membres d'une autre faculté, et qui leur ont donné les moyens d'interdire l'accès du temple de Thémis à des défenseurs des droits populaires. Le découragement était alors si grand dans les esprits, que l'on n'aperçut pas le piége que cette proposition couvrait : toutes les indépendances légales étaient menacées généralement d'une abolition complète, le danger de la nôtre ne fut pas aperçu ; on était trop préoccupé du péril public. Mais les chefs de cette ligue, au milieu de l'enivrement que leur donnait la présomption de leurs forces, virent encore leur projet échouer devant l'indignation de la nation ; et ils durent se retirer dans l'ombre pour aviser à de nouvelles trames. Les ministres actuels (1) ayant trouvé, dans les portefeuilles dont ils héritèrent le projet de loi conçu par leurs devanciers, ont jugé qu'il était équitable de nous consulter avant de le présenter aux chambres. En conséquence ils adressèrent à

(1) Ceci a été écrit avant le mois d'août dernier, il s'agit du précédant ministère.

l'Académie royale de médecine une série de questions relatives à cet objet. La plupart des médecins français ont compris que cette consultation était d'un intérêt général, et que par droit naturel ils étaient appelés à y prendre part. Ils se sont en conséquence réunis en différentes villes, afin de discuter les questions émanées du ministère, et d'y répondre; d'autres ont fait cet examen individuellement. Ce concours a fait publier divers écrits qui prouvent ouvertement que les institutions relatives à l'enseignement ainsi qu'à l'exercice légaux de l'art de guérir ne sont plus aujourd'hui conformes au besoin de la majorité des médecins. L'expression de l'opinion de notre public est le dernier trait de cette esquisse historique que je me suis appliqué à calquer sur les résumés des présidens des cours d'assises, afin de pouvoir juger notre situation actuelle avec la loyauté et l'impartialité requises chez un juré.

CONCLUSION.

Dans la situation où la médecine se trouve aujourd'hui, les diverses parties qui la composent ne me paraissent plus avoir entre elles l'accord qui m'avait frappé à une époque signalée ci-dessus; accord qui, suivant moi, est indispensable pour qu'elle puisse être honorée comme science ou même comme art. La pathologie et la thérapeutique, dont l'enseignement est aujourd'hui ce qu'il était dans les écoles de santé, et auquel on n'a point fait subir les modifications voulues par l'accroissement de nos lumières, ne se trouvent plus être au niveau des autres connaissances médicales; elles ont perdu; par l'effet du temps et de l'expérience, la rationnalité qu'on leur accordait au commencement de ce siècle. Les autres, au contraire, se sont maintenues sans se dégrader; quoique soumises aux mêmes épreuves, elles ont même acquis par l'effet du temps de la solidité et de l'éclat. Il en résulte que la médecine, vue dans son ensemble, est maintenant

difforme, comme nous voyons que plusieurs individus le sont devenus, parceque durant leur croissance ils ont été entourés de liens qui ont empêché leurs organes de se développer avec régularité et symétrie. De même que ces individus sont exposés à recevoir des avanies et des insultes sans nombre quand en public ils se placent au premier rang, de même la médecine étant montrée dans les facultés, qui sont les premiers postes de notre profession, avec la difformité que je lui reproche, elle est journellement exposée aux traits du ridicule, et d'autant plus que cette science est représentée en regard sous un aspect approprié à l'esprit du temps. C'est, suivant moi, à cette dégradation de l'orthodoxie médicale qu'il faut attribuer en grande partie le peu de considération qu'on accorde aujourd'hui à notre art, et qui afflige tant de médecins. D'autres causes que je mentionnerai par la suite contribuent aussi à l'avilir, mais celle-ci me semble être la plus essentielle à indiquer. Manquant de préceptes rationnels, et sanctionnés par la pratique, la médecine ne peut avoir de dignité, soit qu'on l'enseigne soit qu'on l'exerce. Les praticiens, frappés de scepticisme, ont trop de défiance dans leurs forces pour marcher avec l'assurance qui donne de la noblesse. Ceux qui l'enseignent, voyant les dogmes con-

damnés par l'opinion qui prévaut, se trouvent dans une position embarrassante : obligés de recourir à des arguties et à des moyens peu honorables pour défendre des théories flétries par le temps, ils sont exposés à des humiliations inévitables. Je suis donc autorisé, par ces considérations, à conclure qu'il est nécessaire et même urgent de réformer l'enseignement actuel de l'art de guérir. Je crois qu'il est indispensable d'introduire, dans les principes des écoles, les changemens qui se sont opérés dans le langage et la pratique de la majeure partie des médecins, comme les législateurs sont amenés souvent à introduire dans les lois les changemens qui se sont opérés dans les mœurs des peuples. Cette réforme doit, selon mon opinion, frapper notamment le dogme du principe vital, tel qu'il a été admis et conservé depuis long-temps dans l'enseignement public; en examinant la progression des sciences médicales en ces derniers temps, il m'a paru évident que c'est la personnification de cette abstraction qui a tenu la pathologie ainsi que la thérapeutique dans un état de stagnation. Le manque de solidité de ce fondement de l'édifice médical a causé l'affaissement de quelques unes de ses parties; affaissement qui a détruit l'harmonie de son ensemble, et qui lui donne l'aspect d'une ruine. La cause

que j'accuse paraîtra peut-être trop simple pour être aussi féconde en résultats sinistres ; mais si on remonte à la source des grands désastres, on découvre ordinairement un moteur également simple, et qu'on n'avait pas suspecté pendant long-temps, en raison de cette simplicité même. A ce sujet, je citerai l'influence que le phlogistique a exercée sur la chimie : long-temps aussi ce dogme a tenu cette belle science dans un état d'incertitude et de stagnation, et l'on conserve encore le souvenir de l'essor rapide qu'elle prit quand on l'eut abandonné. Eh bien ! si la rectification du vitalisme, qui me paraît être aussi funeste, était opérée dans l'enseignement médical, l'art de guérir acquerrait aussi promptement le degré de certitude qui lui manque, et ne tarderait point à être environné d'estime et de considération.

L'instruction médicale me paraît exiger, comme à la majorité des médecins, un changement urgent, relativement aux deux degrés d'instruction dont la distinction, aussi funeste qu'absurde, n'aurait pas dû être conservée jusqu'ici dans les facultés.

Je reconnais encore que l'exercice de notre profession est entaché d'abus dont la répression n'est pas suffisante avec la législation actuelle.

Sous tous ces rapports, l'enseignement public et l'exercice de la médecine réclament donc une réforme urgente. En répondant ainsi péremptoirement à la première des deux questions qui font le sujet de cet écrit, j'ajoute que je ne crois pas qu'il soit nécessaire de renverser notre temple de fond en comble pour le reconstruire. Je pense que des réparations conçues et exécutées avec sagesse suffiraient pour le restaurer convenablement. Si, dans son état actuel, il me paraît ridicule par le désaccord et l'inharmonie de ses parties, j'y découvre en même temps des matériaux précieux qu'il suffirait de coordonner sans les renouveler, pour que ce monument satisfît le goût ainsi que la raison du siècle, et pour qu'on pût se glorifier de le desservir.

SECONDE PARTIE.

ESQUISSE D'UN PLAN PROPOSÉ POUR AMÉLIORER L'ENSEIGNEMENT PUBLIC ET L'EXERCICE DE LA MÉDECINE.

La partie de la tâche que je viens d'accomplir était la moins pénible, parcequ'il est plus facile de détruire que de construire; aussi, en jetant un coup d'œil sur ce qui me reste à faire, je sens redoubler ma défiance en mes forces : pour avoir le courage de continuer mon travail, j'ai besoin de me ranimer par la pensée que tout en prenant part à un concours académique, j'acquitte simultanément une dette qui, dans les circonstances actuelles, nous est imposée à tous par l'intérêt de notre profession. Mais le plan de réparation que j'ai à proposer n'est pas seulement difficile à composer, il est encore tellement vaste, qu'il me faudrait beaucoup plus de temps qu'il ne m'en reste pour le présenter au temps prescrit, avec tous les détails dont il est suscep-

tible. J'ai donc dû me borner à tracer encore une simple ébauche que je partage en deux sections : l'une relative à l'enseignement public de la médecine, l'autre ayant pour objet l'exercice de cet art.

SECTION PREMIÈRE.

DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DE LA MÉDECINE.

L'étude de la médecine exige une instruction préliminaire; celui qui s'y destine doit préalablement recevoir l'éducation dite de collége. Il doit posséder d'abord la connaissance des langues anciennes, surtout de la langue latine, non pour les parler, car l'usage seul peut en donner l'habitude; et comme cet usage n'est pas adopté dans nos colléges, ainsi qu'il l'est dans quelques universités étrangères, il s'ensuit que consciencieusement on ne peut demander aux élèves que des traductions. A l'avenir, on devrait cesser de faire soutenir en latin aucun acte oratoire aux candidats en médecine, parceque cette coutume, voulue actuellement par les règlemens, donne lieu à des scènes où les interlocuteurs balbutiant, et ne trouvant pas les moyens d'exprimer leurs pensées, représentent des farces dignes

des sifflets les plus aigus. Mais l'intelligence des langues grecque et latine nous est nécessaire, parcequ'en l'acquérant nous apprenons en même temps la nôtre par la voie la plus sûre, qui est la comparaison ; parcequ'elle nous permet de comprendre les auteurs de l'antiquité, dont nous retrouvons des sentences, ou quelques passages de leurs écrits dans plusieurs pages de nos livres, et parcequ'elle nous procure aussi l'érudition qu'on exige de tous les hommes bien élevés, au milieu desquels un médecin ne doit jamais se montrer inférieur. L'éducation de collége est en outre avantageuse en ce qu'elle cultive et développe notre jugement en nous habituant à l'analyse, en nous donnant les principes de la logique et de la rhétorique. Enfin au nombre de ces études préliminaires se trouvent, comme condition indispensable, les connaissances générales de la physique, de la chimie et de l'histoire naturelle ; car dès ses premiers pas dans les écoles de médecine, l'élève entendra prononcer des mots qui sont du vocabulaire de ces sciences ; on lui parlera de phosphate de chaux, etc., de leviers de différentes classes, et des différens êtres dont l'univers se compose. Les jeunes gens qui se destinent à la profession de médecin devraient donc, au sortir du collége, étudier ces sciences, puisque

malheureusement ils ne peuvent s'y livrer dans ces établissemens où on néglige beaucoup trop de les enseigner : il serait bien nécessaire cependant qu'elles constituassent une partie essentielle de l'éducation libérale ; ce serait le moyen d'empêcher les gens du monde de conserver, de propager une foule de préjugés absurdes qu'on entend répéter dans les salons, et qui livrent le beau monde, comme le vulgaire, aux spéculations des charlatans en tout genre. Enfin il est nécessaire que l'on continue à exiger de celui qui se destine à l'étude de la médecine les certificats de bachelier ès-arts et ès-sciences ; à ce sujet, il n'y a rien à innover aux règlemens actuels de la faculté ; on ne peut que souhaiter de voir rendre cette condition encore plus rigoureuse. On devrait surtout insister sur la physique et la chimie comme moyen d'introduction à l'étude de la médecine, afin que les élèves livrés exclusivement à celle-ci, n'aient plus à s'occuper des sciences accessoires que dans les occasions qu'ils rencontreront d'en faire l'application.

Quoique toutes les connaissances dont l'art de guérir se compose soient unies entre elles comme les points d'un cercle le sont entre eux, il est cependant de toute nécessité de les séparer en les étudiant, les avantages de la méthode étant aujourd'hui trop avérés pour être

contestés. C'est pourquoi je propose de partager ces connaissances en quatre divisions : la première, ayant pour objet l'étude de l'homme dans l'état normal, ou celui de la santé, se composera de l'anatomie descriptive, de l'anatomie comparée, de l'anatomie générale et de la physiologie; la seconde, relative à l'étude de l'homme dans l'état anormal, ou celui de maladie, comprendra la pathologie tant interne qu'externe, et l'anatomie pathologique; les objets de la troisième seront la thérapeutique médicale et chirurgicale, ainsi que l'application qu'on peut faire de ces diverses connaissances à l'hygiène et aux consultations juridiques : celle-ci serait l'art médical proprement dit; la quatrième division aura pour sujet la médecine clinique, c'est-à-dire l'application de la théorie à la pratique. Je me suis borné à établir ces quatre divisions qu'il sera facile de subdiviser par cours.

PREMIÈRE DIVISION.

Étude de l'homme dans l'état normal ou dans l'état de santé.

Anatomie.

L'ordre qui a été adopté dans les facultés, d'établir l'anatomie comme premier degré de



l'instruction médicale, est trop rationnel pour qu'il faille le déranger : il me paraît seulement nécessaire que ce cours soit professé avec l'exactitude la plus scrupuleuse. La connaissance du corps humain étant celle sur laquelle toutes les autres reposeront, elle doit être enseignée et étudiée de manière à ce qu'elle se grave dans la mémoire des élèves assez profondément pour être ineffaçable. A cet effet, l'on devrait augmenter les moyens de dissection, les rendre le moins coûteux possible; les bibliothèques des facultés, qui renferment les nombreux ouvrages qui ont été publiés sur l'anatomie, les planches gravées ou lithographiées, devraient rester ouvertes tous les jours, et pendant une durée de temps plus longue que celle qui est accordée actuellement ; les cabinets où l'on conserve des pièces d'anatomie naturelles ou artificielles devraient être de même journellement ouverts; et à l'exception d'un jour de la semaine, l'entrée devrait être permise aux élèves seuls, que des oisifs dérangent aujourd'hui continuellement dans une étude qui réclame une attention soutenue. Dans cette division comme dans les suivantes, l'appel des élèves devrait être fait par le prosecteur au commencement des leçons ; et il serait utile qu'ils fussent fréquemment interrogés par le professeur : ces interrogations établiraient en-

tre le maître et les disciples une relation qui ferait ressortir l'intelligence de ceux-ci et stimulerait leur zèle. Dans le cours de mes études, j'ai souvent regretté que les communications soient tellement rares entre les professeurs et les étudians, qu'ils sont à peu près étrangers les uns aux autres; c'est un inconvénient attaché aux écoles trop nombreuses, mais auquel il me semble qu'il n'est pas impossible de remédier. Il serait important de ne laisser passer les élèves d'une partie de l'anatomie à l'autre qu'après s'être assuré rigoureusement qu'ils possèdent la première; ainsi ce n'est qu'après un examen sur l'ostéologie qu'on serait admis à étudier la myologie, etc.

Dès ce premier pas dans les facultés de médecine, les élèves trouvent les occasions de mettre à profit les connaissances de la physique et de la chimie qu'on a préalablement exigées d'eux; ils trouvent aussi celles de se rappeler leurs connaissances en histoire naturelle, et même de les accroître. Ce n'est pas seulement l'organisation de l'homme qu'il leur faut étudier, ils devront encore la comparer avec celle des animaux, et même des plantes; non qu'il faille s'adonner à cette étude sur tous les êtres animés, mais seulement sur les individus qui servent de type aux classifications établies par les naturalistes. Cette première partie des étu-

des médicales doit donc avoir la zoonomie pour objet, comme elle fut établie dans les écoles de santé par un professeur célèbre, dernièrement enlevé à la science.

Quand les élèves seraient parvenus à la fin du premier cours, il serait avantageux, avant de leur laisser commencer le second, de leur faire subir un examen sur tout l'ensemble de l'anatomie, afin de s'assurer s'ils en ont une connaissanee suffisante. On trouvera peut-être que des interrogations et des examens aussi fréquemmcnt répétés rendraient les fonctions des professeurs et des prosecteurs trop pénibles. En ce cas, pour alléger leur tâche, on pourrait charger d'une partie de ces soins les élèves qui se feraient noter le plus honorablement: en leur accordant quelque avantage en qualité de répétiteurs, on stimulerait très utilement le zèle et l'émulation parmi eux. Quoi qu'il en puisse être, les corps enseignans ne doivent négliger aucun des moyens propres à favoriser l'étude, afin d'avoir le droit d'exiger rigoureusement que les élèves leur donnent des preuves d'instruction.

Physiologie.

D'après les graves inconvéniens que j'attri-

bue à l'extension donnée à l'idée de la vie, il devient urgent de préciser, au début de ce cours, comment les élèves doivent concevoir le principe vital. Afin de prémunir leur esprit contre cette personnification appelée *âme, enormon*, etc., il est de la plus grande importance qu'en leur spécifiant les différences qui séparent les êtres doués de la vie d'avec ceux qui ne le sont pas, on ne leur désigne l'apanage des premiers que comme une impulsion particulière imprimée à la matière animale et végétale, force d'où dérivent la forme, le développement, la conservation des différens organes créés avec cette matière, et instrumens des différentes fonctions dont la vie est l'expression. Après avoir annoncé l'existence de cette cause première, on ne saurait trop insister, dans l'étude des fonctions, sur la nécessité de ne point l'isoler d'avec la matière des diverses parties de l'organisme : on devrait enfin ne la présenter que comme les physiciens présentent d'autres causes premières, l'attraction, l'électricité, etc., pour expliquer divers phénomènes de la nature, sous le nom de forces particulières, et non comme des êtres vigilans, prévoyans, bienfaisans, pervers, etc., ainsi qu'il est arrivé de le faire pour l'âme; ce n'est pas professer le matérialisme que de limiter ainsi l'idée que nous devons nous former

du principe de la vie, c'est seulement se retrancher dans les bornes accessibles à nos sens. Ce n'est pas nier l'existence d'un principe divin qui donne aux êtres organisés des prérogatives immenses distribuées avec une libéralité graduée, et que l'homme a reçu avec une munificence qui le rend le chef-d'œuvre de la création.

Sans chercher à expliquer cette cause première qu'on ne pourrait découvrir qu'autant qu'on égalerait l'auteur d'où elle émane, on devrait rechercher quelle est la propriété la plus élémentaire qui résulte de cette impulsion de vie imprimée à la matière organique, et déterminer si, en la réduisant à une seule dénomination, on peut exprimer nettement cette propriété par les mots ou de contactilité, ou d'excitabilité, ou d'irritabilité, ainsi qu'on le propose depuis long-temps. Il me paraît urgent qu'on statue sur ce point dans l'école, car l'avenir de la pathologie en dépend.

En enseignant que la matière organique est douée, par l'impulsion qu'elle a reçue, de la propriété de s'assimiler différens corps de la nature, on devrait professer qu'il ne faut point rejeter l'aide de la chimie dans l'étude de la physiologie, ainsi qu'on l'a fait lors de la régénération de nos écoles, par un respect mal entendu pour la personne-âme; on devrait re-

connaître que cette belle science peut nous prêter un utile secours : toutefois en montrant des actions chimiques dans les phénomènes de composition et de décomposition qu'on observe dans les êtres vivans, on préviendrait constamment que ces actes ne s'effectuent que sous l'influence de la force immatérielle qui est l'apanage des êtres organisés. Enfin on introduirait dans ce cours comme dogmes, et non par pure tolérance, les documens qui prévalent aujourd'hui dans notre monde. Il serait oiseux de m'étendre plus au long sur un sujet discuté tant de fois depuis qu'il a été proposé par l'auteur de la réforme que j'ai signalée.

Dans l'étude des fonctions, les appareils d'organes devraient toujours être exposés sous les yeux des élèves, afin de leur rappeler constamment l'anatomie ; et comme la lecture peut contribuer à leurs progrès, il serait encore utile que le professeur indiquât les principaux ouvrages où les élèves pourraient trouver de plus amples développemens aux leçons orales. La physiologie devant servir de terme de comparaison dans les études subséquentes, il est essentiel de déterminer aussi nettement que possible les caractères qui établissent la santé, c'est-à-dire caractériser l'exercice normal des fonctions. L'idéologie, comme fonction du cerveau, devrait à l'avenir faire par-

tie de ces leçons; on ne doit pas permettre aux métaphysiciens de s'en emparer exclusivement. Enfin les élèves, après avoir acquis les connaissances que l'on possède sur la génération, devraient avoir accès en nombre convenable dans les hôpitaux ouverts aux femmes en couche, car il est nécessaire qu'ils soient témoins de l'accouchement naturel, cet acte étant le complément d'une fonction qui appartient de droit au cours de physiologie.

Dans cette nouvelle division, qui est du domaine de l'histoire naturelle, et qui n'est qu'une introduction aux études médicales proprement dites, les élèves pourraient donner de l'extension aux connaissances qu'ils possèdent déjà sur les sciences physiques, soit par la lecture des traités les plus récens, soit en suivant des cours transcendans. Les interrogations devraient toujours rappeler à la mémoire des élèves les notions anatomiques: ainsi l'on demanderait par quels organes telle fonction est accomplie, quel rôle joue tel organe dans l'entretien de la vie, etc. Enfin les élèves ne pourraient être admis à passer dans la seconde division qu'après un examen préalable et rigoureux. Au reste, le zèle des étudians dans cette partie de l'instruction médicale ne demande qu'à être secondé. Autant l'étude de la forme, de la texture, des rapports et de la si-

tuation des organes est repoussante, tant par le spectacle des amphithéâtres que par les détails minutieux des descriptions auxquelles elle astreint, autant l'étude du jeu de l'organisme est attrayante.

SECONDE DIVISION.

Étude de l'homme dans l'état anormal ou dans l'état de maladie.

Pathologie.

Jusqu'ici la vie ou l'action des organes a été étudiée dans un exercice régulier ; maintenant elle doit l'être dans un état de trouble, dont le tableau représente la longue liste des infirmités humaines. L'investigation historique à laquelle je me suis livré m'a fait reconnaître que cette partie de la médecine a toujours été défectueuse, puisque les principes sur lesquels elle est encore établie ont été condamnés trop souvent par la pratique. J'ai appris par la même voie que l'opinion qui prévaut aujourd'hui dans notre public attribue les défauts de la pathologie enseignée dans les écoles au vitalisme personnifié et à des entités morbides, autres êtres imaginaires qui ont égaré nos esprits en les détour-

nant de la condition positive et matérielle de notre existence. La connaissance de ces vices radicaux me fournit l'indication du moyen auquel on doit recourir pour remplacer ces fondemens vicieux par un autre qui soit solide et durable. Elle m'indique de rétablir l'enseignement de la pathologie sur une base telle que les médecins, soit dans leurs études, soit dans leur pratique, ne puissent plus à l'avenir perdre de vue les organes dont le corps humain est composé, et les fonctions que ces organes sont chargés d'accomplir ; elle m'indique enfin qu'on doit étudier la vie chez l'homme malade comme on l'a étudiée chez l'homme sain ; que la pathologie soit désormais la physiologie de l'homme malade. Ainsi donc cette seconde division des études médicales ne doit être que la contre-partie de la précédente. On doit reprendre l'étude des fonctions troublées dans le même ordre qu'on avait suivi pour les étudier pendant leur exercice régulier, c'est-à-dire par appareils d'organes. En voyant les fonctions s'effectuer avec peine et désordre, comme on les avait vus s'accomplir avec facilité et régularité, l'esprit se reporte naturellement sur les organes destinés à les exécuter, et l'anatomie se retrace ainsi à la mémoire. En étudiant la pathologie d'après l'exercice des fonctions, seule boussole à laquelle nous

puissions nous en rapporter, quand les affections morbides ne sont point perceptibles à nos sens, on préjuge que telle partie de l'organisme est lésée dans sa texture ou dans sa mesure de vitalité, comme un horloger, en voyant une montre avancer ou retarder, découvre qu'une partie du mécanisme renfermé dans la boîte a éprouvé du dommage, ou que l'élasticité du ressort est en défaut : tout en faisant cette comparaison, je ne prétends pas dire que le principe de vie soit l'élasticité. On voit que l'anatomie, la physiologie et la pathologie sont liées intimement ensemble, et leur union doit être cimentée dans l'enseignement, ainsi qu'on rive les anneaux d'une chaîne. On conçoit combien il importe d'insister, dans les écoles, sur l'étude de l'organisme ainsi que de son jeu; de statuer sur l'idée que les élèves doivent se faire du principe de la vie, dont la répartition paraît déterminer l'action des organes, et dont les excès dans la mesure normale engendrent un grand nombre de maladies.

Après avoir constitué la physiologie comme base de l'étiologie des maladies, on pourra réunir, dans le cadre de classification fourni par les appareils organiques, les documens précieux qu'on possède sur la pathologie, fruit des observations de nos prédécesseurs, et qui

n'ont pu servir utilement la médecine jusqu'ici, par la cause que j'ai signalée jusqu'à satiété. En rapportant les connaissances enseignées durant le cours de physiologie, qui sont relatives à l'action que les agens extérieurs exercent sur nous, on énoncerait comment ces agens deviennent causes des maladies, et on indiquerait généralement les moyens d'y remédier.

La médecine et la chirurgie, qui sont considérées aujourd'hui comme étant inséparables, sont néanmoins divisées dans l'enseignement public sous les noms de pathologie interne et de pathologie externe. Cette division ne me paraît plausible que sous le rapport de la méthode, et je crois qu'on devrait la rendre le moins tranchée possible, afin que la réunion de la médecine à la chirurgie, admise de droit, le fût aussi de fait. Il est impossible de poser les limites qui séparent la pathologie externe d'avec celle dite interne : le phlegmon en fournit un exemple convaincant, car celui qui se manifeste à l'extérieur ne diffère point de celui qui naît dans l'abdomen. Ce ne serait que dans les hôpitaux que l'on pourrait conserver cette distinction, pour faciliter le service médical, et même sous ce rapport, l'union naturelle des deux classes de maladies se prononce encore fréquemment, surtout depuis les changemens que la réforme a introduits dans la pra-

tique. Les applications extérieures, telles que les sangsues et les ventouses, sont communément employées avec les moyens pharmaceutiques. Je crois que les maladies chirurgicales peuvent être ralliées à celles de la médecine, dans le cadre que les appareils d'organes permettent d'établir.

Il me semble encore nécessaire de ne plus diviser, dans les écoles, les affections morbides en locales et en générales, afin de prévenir l'erreur funeste où l'on est tombé jusqu'ici en spiritualisant les maladies : l'opinion de la majorité de notre public les localise toutes aujourd'hui. On devrait aussi cesser de diviser les maladies, d'après leur durée, en aiguës et en chroniques ; car ces dernières ne sont que la persistance et la continuation des premières. Il me semble encore rationnel de ne plus distinguer de maladies de femmes et d'enfans ; on peut faire mention, dans le cours de pathologie, des différences que les sexes et les âges apportent dans l'état morbide. Il est important, en traitant des maladies, de n'habituer l'esprit des élèves qu'au plus petit nombre possible de spécialités, parceque la nature en est avare.

L'amélioration de l'enseignement médical exige encore qu'on complète l'instruction de la pathologie, en exposant les altérations que

les organes reçoivent dans l'état morbide : la physiologie et l'anatomie étant unies par des liens réciproques, dans l'état pathologique comme dans l'état normal, quand la guérison ne peut servir de pierre de touche pour sanctionner les principes théoriques, il faut en appeler à l'autopsie cadavérique. Il est nécessaire aujourd'hui que le professeur de pathologie fasse connaître les traces que les maladies laissent après elles. A cet effet, on devrait former des collections de pièces d'anatomie pathologique, comme on en a formé pour l'étude de l'anatomie normale. Déjà l'importance de ces collections a été appréciée en France comme elle l'est depuis long-temps en Angleterre, et les administrateurs des hôpitaux de Paris ont fourni les moyens d'en établir. En conservant les organes altérés par la maladie, ou en les imitant en cire, en les modelant en plâtre, en les faisant dessiner ou peindre, on parviendrait à avoir une pathologie matérielle qui offrirait un puissant moyen de préciser les idées qu'on doit avoir des maladies. En comprenant l'anatomie pathologique dans le cercle de nos études, je me borne toutefois à l'indiquer comme un complément indispensable, mais non pas comme la base d'un cours de pathologie, ainsi que des médecins ont proposé de l'établir, ne réfléchissant pas que les lésions

organiques ne sont essentiellement que des effets.

A compter de ce cours, les élèves devraient assister, dans les hôpitaux, aux visites et aux leçons de clinique; à ce degré de leurs études ils ne sont pas, il est vrai, aptes à recevoir l'instruction qu'ils y trouveront plus tard, mais il est nécessaire qu'ils se familiarisent de bonne heure avec les tableaux qu'on y rencontre. Toutefois des considérations d'un intérêt plus puissant encore exigent qu'on ne leur permette l'accès des hôpitaux qu'en nombre tel qu'ils ne se pressent plus en foule sur les pas des médecins, se gênant réciproquement et fatiguant les malades dont ils assiégent les lits. A cet effet, il conviendrait, je pense, de déterminer le nombre des étudians qu'il est possible d'admettre dans les différens services médicaux de chaque hôpital, et on y proportionnerait un nombre correspondant de cartes d'entrée.

L'objet de ce cours est tellement vaste et varié, qu'il demande beaucoup de temps et d'assiduité. Il est nécessaire, comme dans les précédens, que les élèves soient astreints à de fréquens examens, soit de la part du professeur, soit de celle de son aide, comme aussi à des interrogations mutuelles; car avant de les laisser passer dans la classe suivante, ils doi-

vent être examinés avec rigueur, parceque la sévérité jointe à la justice sont le seul moyen d'avoir à l'avenir des médecins honorables.

TROISIÈME DIVISION.

Hygiène et thérapeutique.

Les élèves ont appris à connaître les conditions d'après lesquelles la vie est entretenue, ainsi que les modifications qu'elle éprouve quand ces conditions ne sont plus contenues dans les mesures normales; il reste maintenant à leur enseigner par quels moyens on peut maintenir les fonctions vitales dans un exercice régulier, et ceux par lesquels on peut régulariser cet exercice quand il est désordonné, ou, en d'autres termes, comment on peut conserver la santé et guérir les maladies. Arrivés à ce degré de leur instruction, les élèves possèdent déjà les connaissances hygiéniques, car elles découlent naturellement des connaissances physiologiques, et elles y sont entièrement subordonnées. Il sera donc facile de leur rappeler les six choses dites naturelles; ils savent quelle est la nécessité de les observer, et les dangers qu'on court en s'en écartant.

Après avoir exposé les principes de l'hygiène, partie de la médecine qui, je le répète, n'est en réalité qu'une récapitulation des connaissances précédentes, on enseignera la thérapeutique, c'est-à-dire les moyens de rétablir la santé. Cette partie des études médicales a suivi les vicissitudes des doctrines nosologiques qui se sont succédées jusqu'ici; c'est pourquoi elle doit recevoir une réforme proportionnée à celle qu'on aura fait subir à la pathologie: on doit désormais renoncer à enseigner les médications que les personnifications admises en physiologie et en nosologie avaient fait imaginer; médications dont les effets incertains ont eux-mêmes révélé l'inanité des doctrines de l'école. On ne devrait plus admettre, dans la matière médicale, que les agens dont on connaîtrait le mode d'agir médiatement ou immédiatement sur les organes. Pour acquérir cette connaissance, il sera nécessaire d'étudier l'action que les substances pharmaceutiques exercent d'abord sur l'homme dans l'état de santé, et non pas exclusivement dans l'état de maladie, comme on l'a fait jusqu'ici; car c'est dans le premier qu'il est plutôt possible d'apprécier les modifications qui s'opèrent dans le jeu de l'organisme, que durant le trouble des fonctions, où l'on ne peut recueillir que des notions fausses, in-

certaines ou contradictoires, ce qui est continuellement arrivé, et qui est la cause du désappointement des médecins qui se sont livrés à ce genre de recherches. Le travail que cette étude exige est considérable sans doute, néanmoins il ne doit point effrayer l'imagination, parcequ'on possède déjà des documens nombreux sur l'action des substances médicinales.

Après avoir déterminé les modifications que les différens corps de la nature peuvent apporter dans l'action des organes, on pourrait enseigner la manière médicale d'après une méthode propre à faciliter l'étude, et on exposerait ensuite les connaissances qui établissent la pharmacologie.

Pour indiquer les cas qui nécessitent l'application des diverses médications dont on aura précisé les effets, il faudrait retracer aux élèves les notions générales de la pathologie. Ces redites pourront paraître fastidieuses, toutefois elles ne seront pas superflues, car ce sont les répétitions qui font fructifier les leçons.

Les opérations de chirurgie devraient faire partie de la thérapeutique, puisqu'elles ne sont que des moyens médicaux. Ainsi toutes les connaissances qui s'y rattachent, telles que celles relatives aux accouchemens aux bandages, aux instrumens, doivent faire partie de ce cours. Après que les élèves auraient ap-

pris à connaître l'indication des opérations, et qu'ils auraient vu pratiquer par le professeur, ils devraient être appelés à répéter sur le cadavre celles qui sont majeures. Il est de la plus grande importance d'insister avec rigueur sur l'instruction chirurgicale, qui ne doit pas être possédée à demi, parceque non seulement les chirurgiens inhabiles peuvent compromettre l'existence des hommes, mais encore parceque, se défiant d'eux-mêmes, ils éludent ou diffèrent de pratiquer des opérations qui auraient épargné plus d'une vie.

QUATRIÈME DIVISION.

Médecine pratique.

Suivant l'ordre actuel de l'enseignement, les élèves qui auraient acquis les connaissances comprises dans les trois divisions précédentes, seraient arrivés au terme de leurs études. Ils n'auraient plus qu'à subir leurs examens pour obtenir le titre légal de docteur en médecine ou en chirurgie. Cette transition s'opère, suivant moi, trop brusquement; je crois qu'il serait nécessaire de la graduer. Ce n'est qu'avec crainte et même avec pusillanimité que le jeune médecin se hasarde à faire l'essai de

ses forces. Cette défiance de lui-même, qui paralyse ses moyens, n'est pas sans inconvéniens pour les malades, dont les intérêts ne doivent jamais être distraits de ceux de notre art : il sait en outre que l'opinion publique l'entoure de méfiance, et cette conviction redouble toujours son embarras. Dailleurs l'instruction clinique que les élèves ont reçue dans les hôpitaux, durant les cours précédens, et à laquelle cette instruction est bornée actuellement, n'a pu être suffisante, parceque ce n'est qu'après avoir terminé tous les cours précédens qu'ils sont apelés à étudier la médecine dite clinique. Ce n'est vraiment qu'après avoir acquis l'ensemble des connaissances médicales qu'on peut juger sainement la théorie par son application. Ces considérations m'induisent à penser qu'il conviendrait de faire à l'avenir des leçons de médecine clinique le complément de l'enseignement médical, et pour obvier autant que possible aux inconvéniens que j'ai fait entrevoir, je propose d'instituer cette partie de nos études sur le plan suivant. Après avoir subi des examens sur l'ensemble de la théorie, les élèves qui auraient fait preuve d'instruction suffisante formeraient une division spéciale, et qu'on pourrait distinguer par une dénomination particulière, telle que celle de licencié ou tout autre. Alors ils entreraient

dans les hôpitaux en qualité de chirurgiens internes. Ils seraient chargés de pansemens, de la garde, enfin de tout ce qui est du ressort de cet emploi subalterne. Ils devraient en outre recueillir les histoires d'un certain nombre de maladies, que le médecin de service leur désignerait, en les variant autant que possible. Ces observations ne devraient point être de simples procès-verbaux ; il leur faudrait joindre à l'exposition des faits une discussion scientifique de toutes les circonstances qui s'y rapportent. Ces faits ainsi observés et discutés fourniraient aux élèves une série de conclusions ou de propositions qui deviendrait la matière de leur examen inaugural. Les thèses ne seraient plus alors de simples compilations de différens auteurs, comme elles le sont communément, elles seraient déjà le fruit de l'expérience. Les élèves auraient appris à juger l'application de la théorie à la pratique sans faire courir de chances périlleuses aux malades, et étant placés dans la condition la plus favorable pour l'étude, leur esprit n'étant point gêné par la défiance d'eux-mêmes, par la crainte de l'opinion publique. Pour que leur esprit ait une liberté entière, on devrait leur accorder la plus grande indépendance dans l'émission de leurs jugemens et réflexions. Ces actes auraient un intérêt réel ; ils jalonne-

raient la marche de la science, et donneraient une idée de la valeur des médecins qui les soutiendraient. Cet examen définitif pourrait être encore amélioré en le rendant public, comme il l'était avant que les cours de la faculté ne fussent professés à huis-clos. Et il serait utile que les assistans eussent le droit de faire un certain nombre d'interrogations au récipiendaire, après avoir justifié de leur titre de docteur; cette latitude agrandirait le cercle des questions trop souvent prévues, et dont on a même fait des manuels qui sont propres à éduquer des docteurs comme on instruit des perroquets.

Les élèves de cette division des études dont la durée serait limitée à une année, afin de laisser les places d'internes libres, devraient étudier les différens traités de médecine légale, qui n'est que l'application des connaissances médicales aux questions judiciaires. Ceux qui auraient déclaré que leur intention est de cumuler les diplômes de médecin et de chirurgien devraient être choisis pour servir d'aides dans les opérations, et pour faire les pansemens les plus compliqués; enfin ils devraient encore être tenus à répéter toutes les opérations majeures sur les cadavres. Quoique tous les élèves de cette section ne puissent être autorisés à exercer publiquement l'art de guérir,

ils pourraient cependant obtenir le dernier grade de chirurgien militaire. Leur service équivaudrait à celui des internes des hôpitaux civils, et ils achèveraient leur instruction dans les hôpitaux militaires, en y recueillant les mêmes observations qui feraient le sujet de leur thèse, quand ils demanderaient le diplôme de docteur, soit pour avancer en grade, soit pour exercer dans le civil. Je n'énonce ici que le titre de docteur, parcequ'il est le seul que je voudrais qu'on instituât. Je partage à ce sujet l'opinion qui prévaut dans notre public, par des considérations que j'exposerai plus loin.

Après toutes les épreuves que j'ai indiquées, les jeunes médecins pourraient débuter dans la pratique avec plus d'assurance, possédant une connaissance des ressources de l'art et des modifications nombreuses dont les préceptes de l'école sont patibles. Le public, qui saurait à quelles conditions ils ont satisfait, perdrait aussi les préventions qu'il conserve contre nos débuts. Sous tous ces rapports, l'innovation que je propose procurerait donc des résultats avantageux.

Je n'ai point limité de temps pour l'acquisition des connaissances comprises dans les trois premières divisions de l'enseignement, parcequ'il me semble qu'il n'est pas possible de

donner des bornes à l'intelligence des hommes, variée comme leur figure. Ce temps ne doit pas être pris en considération par les corps enseignans; ils ne doivent exiger que la connaissance des choses enseignées, et ils le doivent rigoureusement ; mais pour que les professeurs aient ce droit, il faut qu'ils donnent les premiers l'exemple du zèle et de l'exactitude dans l'exercice de leurs fonctions. Sous ce rapport, une grande réforme est désirable, et il est aussi urgent de déterminer, par des règlemens nouveaux, les devoirs des professeurs et ceux des élèves; car si on peut reprocher à plusieurs médecins, nos contemporains, de n'avoir qu'une instruction insuffisante, on peut alléguer pour leur défense qu'ils n'ont eu aucune direction dans leurs études, très peu de motifs d'émulation, et qu'ils n'ont reçu que des leçons incomplètes aux seules sources où il a été permis de puiser, puisque l'enseignement est un pur monopole. Les examens ne sont sans doute exigés dans les écoles avec toute la mollesse qu'on leur reproche, que parceque les professeurs sentent intérieurement qu'ils ne sont pas irréprochables.La dernière partie de l'instruction médicale pourraits'acquérir dansles écoles secondaires et dans les hôpitaux d'instruction dont on pourrait augmenter le nombre dans les

villes: cette extension donnée aux élèves favoriserait l'éducation clinique.

Si je n'ai point assigné de limites au temps que les élèves consacreront à l'étude de la théorie de la médecine, je crois devoir opiner pour que le titre légal de docteur ne puisse désormais être accordé qu'après la vingt-quatrième année révolue. Il n'est pas prudent de fournir un moyen d'introduction dans les familles à des hommes trop jeunes pour recevoir sans danger des confidences importantes, et de se trouver en des relations d'intimité qui réclament en nous la plus grande retenue. Les médecins inspirent d'ailleurs trop peu de confiance au public avant cet âge, pour qu'ils éprouvent une perte notable par la mesure que je propose. On légaliserait seulement ce qui existe dans la coutume. Je considère ensuite que les élèves feraient leurs études moins à la hâte, qu'ils auraient plus le temps de mûrir le fruit de leurs leçons par la réflexion, par la lecture, par des voyages, etc.

Telles sont mes vues pour améliorer l'état de la science. La médecine enseignée suivant les données que j'ai esquissées, devrait, il me semble, acquérir le degré d'amélioration auquel nous pouvons prétendre dans l'état actuel de nos connaissances. Les différentes parties qui la composent auraient entre elles la cohé-

sion qui leur manque aujourd'hui. Les élèves ayant été constamment occupés de l'anatomie, de la physiologie, n'ayant point étudié l'homme malade comme un être différent de l'homme en santé, ne pourraient plus dévier de ces connaissances fondamentales, quand ils viendraient à traiter des maladies, et ils ne tomberaient plus, dès le début de leur exercice, dans l'incertitude, dans la méfiance de leurs forces, comme chacun de nous y est tombé en prenant autant de routes que notre imagination nous en frayait. Ne discutant plus que sur des idées positives, le langage des médecins deviendrait moins contradictoire, leur jugement différerait moins; on ne trouverait plus ces dissidences dans leur consultations qui appellent la déconsidération sur notre profession; il serait moins facile de se faire des réputations dans le public par l'hypocrisie de talent qu'on a presque ennobli dernièrement en l'appelant le savoir-faire. Enfin les dogmes scolastiques étant remontés au niveau des connaissances contemporaines, les corps enseignans regagneraient la considération dont ils jouissaient au temps des écoles de santé : on verrait enfin, selon mon opinion, s'élever des médecins et des chirurgiens praticiens aussi excellens qu'il est possible d'en attendre aujourd'hui.

Du droit d'enseigner publiquement l'art de guérir.

Ce sujet, le plus important dont j'aie à m'occuper après avoir cherché à établir les dogmes de l'école, me force à porter mon attention sur les fondemens mêmes de l'édifice social. Le droit d'enseigner la connaissance de la médecine, comme celle de tous les arts et de toutes les sciences, doit-il constituer un monopole? Ce droit n'est-il pas au contraire naturellement acquis par quiconque possède ces connaissances? Ceux qui ont résolu la première question suivant l'avantage de l'ordre actuel, ont employé des argumens subtils et dont la faiblesse décèle un manque de conviction. Ceux qui ont soutenu une opinion contraire ont allégué que ce monopole était incompatible avec les principes de notre gouvernement, qui s'opposent à l'établissement d'aucun privilége : ils ont rappelé que l'Université, abolie sous notre liberté éphémère, n'avait été rétablie, sous l'Empire, que comme un moyen de despotisme, et en invoquant le nom d'un tyran du moyen âge. Aujourd'hui on demande l'abolition de l'Université comme étant une institution opposée à l'esprit de notre temps comme au principe de notre gouvernement, qui porte condamnation contre ce monopole : on en dé-

montre les inconvéniens par des faits. On signale les cours institués et payés par l'administration publique comme des sources d'instruction à peu près stériles, soit parceque leur durée est trop courte, soit parcequ'ils sont professés avec inexactitude. On se demande quel intérêt le gouvernement trouve à former des avocats, des médecins intéressés à se produire eux-mêmes? Un tel soin n'est, dit-on, pas plus son affaire que de créer des éducations pour chaque métier. Ce qui importe au gouvernement, chargé de veiller à la conservation du corps social, c'est de s'assurer si les individus qui veulent embrasser des professions dont la vie, la santé, les biens, les droits les plus sacrés des citoyens peuvent dépendre, sont aptes à remplir des fonctions aussi importantes. Ce sont des juges qu'il devrait avoir en de telles matières et non des professeurs. On cite de plus tous les avantages qui résultent de l'émulation suscitée par la concurrence. Tous ces motifs me semblent péremptoires, et je crois qu'à l'avenir ils triompheront des résistances actuelles (1). Mais ce triomphe sera peut-être long à obtenir, parceque les intérêts de trop d'individus sont attachés à la

(1) L'instruction publique va, dit-on, être établie dans le royaume des Pays-Bas sur les principes libéraux qu'il est affligeant de voir repousser chez nous.

conservation de l'Université qui entretient un nombreux état-major et une armée de subalternes. Pour le moment il faut borner nos désirs à obtenir quelques concessions dans le droit d'enseigner notre art, sans porter nos prétentions jusqu'à vouloir nous affranchir entièrement du joug sous lequel nous retient la fille aînée radoteuse et décrépite des rois de France.

Tout en conservant aux professeurs universitaires le droit d'enseigner l'art de guérir et celui de conférer les titres de docteur, après avoir fait subir aux candidats des examens qui puissent donner des garanties de leur instruction, je désirerais seulement qu'on rendît à tous les docteurs la licence dont ils ont joui autrefois d'enseigner les diverses parties de la médecine : par cette concession on se montrerait tout à la fois équitable, et on remédierait à plusieurs abus. D'abord on rendrait aux docteurs un droit qui leur est naturellement acquis, et que les membres des facultés ne peuvent leur contester sans se faire injure à eux-mêmes ; car celui qu'ils ont jugé être capable d'exercer la médecine doit aussi avoir la capacité nécessaire pour l'enseigner : le nier serait de leur part annoncer qu'ils ne lui ont donné qu'une instruction incomplète. On ferait ensuite renaître une concurrence libre et

indépendante, toujours profitable pour la science, et qui, quand nous en jouissions, nous a valu des éducations dont on peut faire gloire aujourd'hui. En étendant ainsi le droit d'enseigner la médecine, il en résulterait aussi que les jeunes gens pourraient faire une grande partie de leurs études dans les départemens, à moindres frais, sans être exposés aux séductions de tous genres dont ils sont entourés dans la capitale ou autres grandes villes, et loin de leurs surveillans naturels; ils ne viendraient dans les facultés que pour perfectionner leurs connaissances, subir leurs examens ainsi que leurs thèses, formés des matériaux que j'ai indiqués ci-dessus. En annulant le privilége de l'enseignement médical, on diminuerait les abus que l'enseignement des agrégés a augmenté au lieu de les diminuer, comme je l'ai remarqué à l'époque désastreuse de la dernière réorganisation de nos écoles. Cette création des agrégés, qui fut alors présentée avec un vernis de libéralisme, n'a fait en définitive qu'étendre le monopole de l'enseignement au lieu de le réduire, car, pour obtenir ce titre, il a fallu se conformer à l'orthodoxie; aussi ne voit-on pas arriver et triompher à ces concours les médecins désignés par les suffrages de notre public; ceux qui concourent pour l'agrégation sont pour la plupart des jeunes gens encore im-

bus des leçons de l'école, qui se sont appliqués à connaître les doctrines particulières de leurs juges pour y conformer leurs réponses et leurs leçons. Dans cette lutte, le prix est souvent accordé à la mémoire plutôt qu'au mérite réel; d'ailleurs les juges de ce concours sont-ils toujours exempts des passions qui excluent l'impartialité (1)? Plusieurs d'entre eux n'ont-ils pas un intérêt personnel à retenir la science dans le maillot légal qu'ils ont à leur disposition, soit qu'après avoir atteint le *summum* de nos honneurs, ils veuillent jouir du repos sans s'astreindre à suivre les progrès de la science, soit qu'ils veuillent garantir des innovations quelque théorie qui leur aura servi de marchepied pour s'élever sur leur piédestal. Ces professeurs ne favoriseront-ils pas plutôt ceux dont la médiocrité ne pourra leur porter ombrage? Il est donc désirable qu'on ne conserve pas un ordre de choses fécond en abus; au lieu de vouloir éterniser des idées particulières, donnons toute la latitude possible à l'opinion, pour qu'elle se fasse jour

(1) Dans le dernier concours, ouvert à la faculté de Paris pour l'agrégation, les juges ont donné la preuve de toute l'impartialité qu'on pouvait désirer. Ils ont admis le fils de celui qui a fondé la nouvelle doctrine, dont il avait soutenu plusieurs principes. Ce fait, qui honore la faculté, prouve en même temps l'ascendant de la réforme que j'ai indiquée.

de toutes parts ; c'est le seul moyen à employer pour que le miroir de la vérité surmonte toujours le faisceau médical.

Le mode qu'on a suivi jusqu'ici pour l'élection des membres de la faculté a souvent excité du mécontentement dans notre monde, et une réforme à ce sujet est généralement désirée ; mais elle n'est pas facile à opérer. Si ce choix est confié à des hommes étrangers à nos connaissances, il sera le plus communément immérité, comme nous en avons vu quelques exemples, parceque nous ne pouvons être duement jugés que par nos pairs ; ceux qui ne sont pas médecins ne choisissent dans nos rangs que d'après des préventions ou des réputations que le public nous accorde, et qui sont trop souvent le résultat de l'intrigue, réputations dont nous faisons justice entre nous, mais une justice stérile, parcequ'on l'attribue à la jalousie. D'une autre part, si cette élection est faite par les membres mêmes de la faculté, on sait qu'ils se recrutent trop fréquemment parmi ceux qui partagent leurs opinions, et dont ils ne croient pas avoir à redouter une comparaison qui éclipserait leur gloire. Ces inconvéniens, qu'il faut avoir le courage d'avouer dans un examen entrepris pour corriger nos vices, ont dépouillé les concours d'une grande partie des avantages qu'on

y attachait. Pour sortir de cette alternative embarrassante, il conviendrait, je pense, de ne plus laisser à l'avenir le choix de professeurs des facultés à aucun des arbitres qui sont placés dans des conditions incompatibles, les unes avec la raison, les autres avec l'impartialité : mais on conserverait la voie du concours, comme étant le moyen le plus propre à mettre le mérite en évidence. De rigueur il devrait être public, parceque la publicité est une sauvegarde contre l'injustice. Les vices qu'on reproche aux concours seraient considérablement réduits si les juges n'avaient pas un intérêt personnel au choix dont ils sont chargés. Pour en obtenir de plus convenables, on pourrait former une liste d'électeurs pris parmi les médecins qu'aucuns emplois publics ne rendraient dépendans, et qui exerceraient dans le même lieu depuis un temps déterminé. On choisirait parmi eux un certain nombre qui formeraient un jury devant lequel le concours se tiendrait, sous la direction des membres de la faculté qui en auraient la police, et procéderaient à tous les actes probatoires qu'on exigerait des candidats. A la fin du concours le jury seul prononcerait sur le mérite des concurrens et désignerait les élus.

Je crois qu'il serait en outre nécessaire de limiter le temps d'exercice des professeurs,

afin d'avoir les moyens de réparer les mauvais choix qu'on pourrait avoir faits, de stimuler leur zèle, et de les empêcher de négliger leurs devoirs par la crainte de n'être pas réélus. Avec cette utopie, à laquelle on donnerait de plus amples développemens, je crois qu'on pourrait éloigner les vices des institutions actuelles, et conserver le bien qu'elles recèlent.

Il serait encore indispensable que les professeurs des facultés eussent à l'avenir des traitemens dont les réceptions ne soient pas les moyens proportionnels; on ne doit laisser planer sur eux aucun soupçon injurieux, et il est inutile d'entrer dans aucun détail pour démontrer la nécessité de cette réforme.

DEUXIEME SECTION.

DE L'EXERCICE PUBLIC DE LA MÉDECINE.

Après avoir exposé les moyens que je crois être propres à servir les intérêts des sciences médicales et ceux des institutions où elles sont enseignées publiquement, mes regards se dirigent sur notre monde d'où partent des cris qui redoublent de jour en jour. Je vois les médecins que j'ai dit être divisés, sous le rapport des théories, tellement pressés les uns contre les autres dans l'exercice de leur profession, qu'ils éprouvent le malaise, les avanies, les désagrémens de toute espèce auxquels on est exposé au milieu d'une foule se portant vers un même but. Chacun se heurte, se coudoie, s'emporte, et oublie tous les égards que la civilité commande. En recueillant les plaintes de ceux qui se mettent un instant à l'écart, j'entends qu'ils accusent un défaut de surveillance

de la part de la police, dont les soins surabondans partout ailleurs, effarouchent la liberté. On laisse grossir illégalement, disent-ils, notre nombre de docteurs, déjà trop considérable, par des mal-appris et des intrus, au point que nous formons une véritable cohue. On signale d'abord les officiers de santé, comme usurpant impunément une partie de nos droits qu'un défaut d'instruction leur défend de s'arroger. Ces demi-médecins dégradent radicalement, dit-on, notre profession, par la rivalité à laquelle ils nous forcent de descendre devant le public; on leur reproche même d'empiéter sur les droits des pharmaciens, comme aussi à ceux-ci d'empiéter sur le domaine de la médecine! Nous voyons encore, poursuit-on avec un nouvel élan d'indignation, pénétrer dans nos rangs des guérisseurs de toute espèce, depuis un prince jusqu'à des somnambules vrais ou faux, qui font de la médecine des miracles ou des rêves. Enfin pour achever de nous avilir, on nous confond par des patentes avec des hommes qui ne peuvent être nos égaux sous le rapport de l'éducation; taxe déshonorante, dont on exempte seulement ceux qui ont des emplois lucratifs qui les recommandent à la confiance du public, comme si ces avantages leur donnaient des droits à de nouvelles faveurs.

Ces clameurs sont fondées. La création d'un grade subalterne parmi nous est absurde, puisque n'ayant point de sous-malades comme on l'a justement remarqué, on ne doit point avoir de sous-médecins. Elle est en outre dangereuse pour la classe des citoyens qui, étant la moins éclairée, a principalement besoin de la protection du gouvernement. On conçoit que cette distinction dans l'instruction médicale a pu être créée à une époque où la crainte de porter une trop forte atteinte aux principes de l'égalité empêcha de reconnaître qu'on établissait une inégalité contraire au bien commun! Mais il est inconcevable que cette distinction injuste et irrationnelle ait été maintenue jusqu'ici. Aujourd'hui, le vice en est assez généralement reconnu, et l'expérience a également montré les abus qui en résultent. Il est certain que les officiers de santé, manquant pour la plupart de l'éducation libérale qu'on exige chez les hommes de notre profession, ne possédant qu'une partie des connaissances dont nos études se composent, nous exposent à de fréquentes humiliations devant le public, qui n'a aucune idée de la différence de nos études respectives. Les classes supérieures de la société ne paraissent pas mieux nous connaître; car, dernièrement, on a défendu à la tribune des députés, quelques fautes reprochées à ces offi-

ciers de santé, parcequ'on les confondait avec des chirurgiens ou médecins militaires qui portent la même dénomination. On a reconnu aussi que cette demi-instruction médicale était considérablement réduite dans les examens qui sont confiés aux jurys médicaux, lesquels ont trop souvent manqué de la sévérité nécessaire, et dont quelques membres d'ailleurs peuvent bien n'être pas irréprochables sous le rapport du premier degré de l'instruction; car on sait que de graves abus ont été commis aussi dans les facultés pour la réception des docteurs : on sait que les places sont souvent accordées parmi nous par des autorités incompétentes à nous juger sous le rapport du savoir médical, et on peut se rappeler qu'à l'époque de la restauration, on a improvisé des chirurgiens-majors, partant des docteurs, comme on improvisait des officiers de terre et de mer. Il est superflu de chercher à faire ressortir davantage les inconvéniens d'une distinction condamnée par la majorité des médecins : mais si l'abolition en était obtenue, on aurait encore à déplorer longtemps les résultats de cette institution, parceque les lois ne devant pas avoir d'effet rétroactif, l'exercice de la médecine resterait encore longtemps entre les mains des officiers de santé dans une proportion considérable : plusieurs donnent leurs soins aux malades à bas prix; ils

sont en outre puissamment favorisés par la pratique des accouchemens, à laquelle presque tous s'adonnent, car il suffit de donner des soins aux femmes sur le lit de misère pour en obtenir promptement toute la confiance; aussi les officiers de santé accoucheurs traitent-ils un grand nombre de malades de ce sexe et d'enfans pour des affections qui ne sont point de leur compétence, pour lesquelles ils n'appellent en consultation qu'à la dernière extrémité, crainte d'être blâmés, entreprennent parfois témérairement des opérations majeures, s'en abstiennent ou diffèrent de les pratiquer en temps opportun, au grand détriment de leurs cliens aveugles.

Les réclamations qui s'élèvent relativement à l'usurpation de plusieurs docteurs ou officiers de santé sur la profession des pharmaciens, comme aussi relativement à l'usurpation de ces derniers sur la nôtre, c'est-à-dire sur le cumul du droit de prescrire ainsi que de vendre des médicamens, sont également motivées par des infractions innombrables aux lois sur ce sujet. Cet abus est le plus désastreux de tous, et c'est celui auquel il importe de remédier le plus promptement possible; car s'il n'est pas réprimé avec efficacité, il conduira nécessairement notre profession aux derniers degrés de la dégradation. Les méde-

cins et les pharmaciens doivent être contenus sévèrement dans l'exercice exclusif de leurs professions respectives. Il devrait être défendu à ces derniers de vendre, avec ou sans brevet d'invention, comme plusieurs le font par toutes les voies de publicité imaginées, des antiphthisiques, des antigoutteux, des anti-apoplectiques, etc., non pas seulement parcequ'ils font des dupes sous le rapport de l'argent, mais plus encore parceque, durant le temps que les malades font un essai pour le moins stérile de ces drogues, leurs affections atteignent très souvent un degré d'incurabilité.

Il est encore vrai que les sœurs dites de charité, dont l'institution est si respectable, se permettent aussi d'empiéter sur le domaine de notre profession, et de décider des questions qui sont uniquement de notre compétence. Il est désirable qu'on ne leur permette pas l'exercice d'un art dont elles ignorent les élémens, et qu'elles ne puissent contrarier quelquefois par un zèle mal dirigé le but que nous nous proposons. La note mentionnée ci-dessous, et que j'extrais (1) du Journal des

(1) L'année dernière, dans un hôpital assez considérable, le chirurgien en chef avait annoncé à ses élèves qu'une femme enceinte mal conformée n'accoucherait point heureusement, et que l'enfant ne pourrait être conservé sans compromettre l'existence de la mère. Les religieuses, qui l'avaient entendu, estimèrent que cette femme ayant reçu le baptême ne devait pas les occuper, qu'il était de leur

progrès des sciences et institutions médicales, prouvera la nécessité de restreindre convenablement l'autorité de ces dames, qui gouvernent les hôpitaux avec cette volonté de femme généralement si despotique et si opiniâtre, surtout quand les fins sont supposées sanctifier les moyens.

Enfin il est incontestable qu'une foule de personnes, les unes mues par des intentions charitables, les autres par la cupidité la plus sordide, pratiquent illégalement l'art de guérir. Chaque jour la crédulité du public étranger à nos connaissances est exploitée par mille moyens dont il suffirait de rappeler quelques exemples pour rejeter sur lui le ridicule qu'il se plaît si souvent à déverser sur nous.

Mais, dira-t-on, des lois ainsi que des ordonnances de police ont été instituées pour prévenir et réprimer de pareils abus; pourquoi ne pas les invoquer? Ce refuge dans la loi, qui devrait garantir les intérêts de la société et les nôtres, nous est impossible dans le plus grand nombre de cas, et c'est à ce sujet qu'on élève encore des plaintes parmi

devoir, au contraire, de se procurer l'enfant en état de le recevoir. Craignant, en conséquence, que le chirurgien en chef ne songeât plutôt à la conservation de la mère qu'à celle de son fruit, elles convinrent de ne prévenir personne au moment des douleurs et s'empressèrent alors d'ouvrir, avec un couteau, le ventre de la malheureuse femme, qui périt sous leurs mains.

nous sur le défaut de surveillance de la police. Plusieurs médecins très honorables ont souvent dénoncé aux autorités compétentes des abus dans l'exercice de notre profession ; mais c'est vainement qu'ils ont frappé à toutes les portes légales : leurs réclamations, inspirées par leur devoir, par leur amour pour leur profession, comme par leur philanthropie, ont presque toujours été attribuées à des motifs vils, tels qu'en suggèrent l'envie et la jalousie du métier. Loin de châtier les charlatans les plus dangereux, les officiers de justice n'ont guère sévi que contre ceux qui pratiquent en place publique avec une grossièreté qui est l'antidote même de leur savoir-faire. C'est dans une telle extrémité qu'on nous invite aujourd'hui à instituer parmi nous des tribunaux où nous serions tout à la fois juges compétens et intéressés ; les conseils de discipline, enfin, que j'ai dit avoir été proposés dans la loi qu'on prépare sur l'exercice de notre profession. Je vais exposer mon opinion sur ce sujet, qui, dans la consultation générale où nous sommes appelés, exige des méditations aussi réfléchies que les maladies graves où nous avisons à l'emploi de nos moyens les plus extrêmes.

Les conseils de discipline qu'on nous propose d'accepter sont présentés comme étant des tribunaux de famille analogues à ceux

établis dans le corps des avocats, et qui connaîtraient de toutes les matières qui sont de notre compétence. Là seront jugés, dit-on, sans scandale, les infractions des docteurs, des officiers de santé, des pharmaciens, des herboristes et même des droguistes aux règlemens qui déterminent les limites de leurs professions respectives. Là s'arrangeront les différends relatifs à la taxe ou au refus des honoraires, les actes de charlatanisme, et tout ce qui pourrait enfin entacher nos robes. Il serait à désirer que nous pussions *laver ainsi notre linge sale en famille;* mais je suis loin de croire à cette possibilité; et je crois même que rien ne pourrait être plus funeste pour nous que d'en tenter l'épreuve. D'abord la chambre de discipline projetée ne pourrait être raisonnablement assimilée à un tribunal de famille; car la parenté qu'on prétend exister entre nous est une pure fiction poétique. Nous sommes en réalité plutôt des rivaux que les enfans d'un même père, et à ce sujet nous ne devons pas nous en rapporter au Dictionnaire de la fable. Mais quand bien même ce prétendu lien de famille existerait, il ne nous disposerait véritablement pas à nous chérir, à nous avertir, à nous reprendre et à nous corriger fraternellement. Ce n'est pas entre les parens, on le sait, qu'on trouve le plus d'accord et d'har-

monie ; l'on sait aussi combien leurs querelles sont animées, combien leurs haines sont fortes, et combien leurs procès sont difficiles à concilier. Je crois que les médecins supporteraient avec plus de peine des avis, des réprimandes et des corrections de la part de leurs confrères devenus leurs juges, que celles des personnes étrangères à leur profession : tel est l'effet des rivalités. D'ailleurs ceux qui seraient blâmés ou punis par nous en appelleraient souvent au public en criant à l'envie, à la haine, à la persécution, et ils ne trouveraient que trop de crédit, aidés en ce cas par leurs parens, qui s'entendent alors qu'il s'agit de leur défense mutuelle, par leurs amis, leurs cliens, leurs patrons, et quelquefois aussi par la justice de leurs causes, car on ne peut s'attendre de bonne foi à ce que les membres des conseils de discipline seraient toujours des juges irréprochables. Souvent encore les parties condamnées dans notre conseil de famille iront implorer l'appui des tribunaux comme des victimes ; le scandale qu'on a voulu éviter sera doublé, et des ennemis irréconciliables resteront en présence dans la même carrière. Ainsi la paternité qu'on invoque pour nous amener à traiter nos différends à l'amiable, serait celle du père des dieux, qui dévore ses enfans. Cette juridiction disciplinaire ne mettrait pas seule-

ment les médecins aux prises entre eux ; elle appellerait aussi dans la mêlée les pharmaciens, qui ne manqueraient pas de se coaliser contre nous, quand il s'agirait de leurs intérêts communs; alors naîtraient des guerres entre nos deux professions, guerres qui seraient interminables, qui amuseraient le public à nos dépens, et en définitive nous aviliraient de plus en plus.

C'est encore avec aussi peu de raison que de prudence qu'on nous cite le conseil de discipline des avocats comme une institution utile pour nos intérêts. Celui-ci fut, dans son origine, une institution de pure convention, et dont les décisions n'étaient que des arbitrages pour arranger les différens qui doivent naître entre des parties naturellement adverses, et auxquels chacun se soumettait de son plein gré. En 1810, le gouvernement impérial s'empara de cette juridiction fraternelle, pour la faire servir à ses vues despotiques, et depuis lors les avocats ont perdu une grande partie de leur indépendance. On a vu comment, dans ces derniers temps, à l'aide de cette institution, le droit de plaider avait été interdit à des membres du barreau, qui avaient défendu avec courage les droits populaires; et tous ceux d'entre eux qui n'ont point fait de pacte avec les ennemis de la liberté, gémissent aujourd'hui d'être courbés sous le

joug qu'on nous invite à demander. Mais ce lien de parenté, qui fut accepté comme un moyen de conciliation dans son origine, et qui depuis est devenu une lourde chaîne pour nos frères de l'autre faculté, aurait plus de poids encore chez nous que chez eux. La position des avocats dans le monde est différente de celle des médecins, parceque le vulgaire est plus apte à juger de leur valeur personnelle en entendant leurs plaidoyers, qu'il ne peut juger la nôtre. Leurs moyens de conserver la confiance du public sont aussi beaucoup moins fragiles que ceux que nous possédons. Ils ont des pièces qui forment un engagement, ils peuvent vendre leurs études ; enfin le blâme de leur chambre de discipline, tout en les vexant, ne peut nuire à leur réputation, comme une égale tyrannie nuirait à la nôtre, qu'un simple souffle de la calomnie ternit ou détruit. Pour peu qu'on y réfléchisse attentivement, on reconnaîtra, je pense, qu'il serait insensé de tendre bénévolement les mains à de semblables liens.

En examinant cette juridiction disciplinaire sous un autre point de vue, on découvre encore une création d'emplois qui élèveraient quelques uns d'entre nous au-dessus des autres et qui leur aplaniraient la voie de la pratique, parceque le vulgaire nous juge d'après les places que nous occupons, et qui lui semblent

être le témoignage d'un mérite reconnu par les autorités supérieures. On établirait donc ainsi un privilége parmi nous, tandis que sous le rapport de notre profession notre premier besoin est celui de l'égalité la plus étendue, et qu'il ne devrait y avoir dans nos rangs d'autre distinction que celle que le mérite fait acquérir. N'est-ce pas assez d'avoir l'aristocratie établie par les académies, qui a l'inconvénient que je signale, mais qui est au moins nécessaire pour le perfectionnement de nos connaissances, en excitant l'émulation ?

Outre les injustices engendrées par la distinction que ce projet établirait, le choix des arbitres auxquels nous devrions nous soumettre ne serait-il pas très embarrassant ? Pouvons-nous espérer que les plus dignes d'entre nous seraient élus ? Ne devons-nous pas, au conraire, redouter que nous ne soyons dupes de fausses apparences de probité sous lesquelles le savoir-faire se déguisera momentanément ? Mais d'ailleurs qui nous assure qu'après que nous aurons accepté et même demandé l'établissement de cette juridiction, on nous accordera le droit d'élire nos juges ? On peut mettre encore en question si on trouverait beaucoup de médecins qui auraient le courage d'assumer sur leur tête autant de haine qu'il est facile d'en prévoir ?

Que de précautions encore n'aurait-on pas à prendre pour limiter les attributions du conseil de discipline dans des bornes propres à nous conserver cette indépendance d'opinion dont nous ne pouvons nous passer, on ne saurait trop le répéter, tant dans l'intérêt de la science que dans celui de nos personnes! A ce sujet, le projet doit alarmer le plus résolu d'entre nous; car quelque restriction qu'on apporte dans l'étendue de cette juridiction, des occurrences se présenteront, dont on n'avait pas prévu la possibilité, qu'on ne reconnaît jamais que par l'usage, et qui nous révèleront des abus d'autant plus déplorables, qu'ils seront consacrés par une loi. Si quelque droit de censure est accordé à ces conseils disciplinaires, sous le prétexte de défendre l'honneur ou le décorum de notre profession, notre indépendance est anéantie; nos discours, nos écrits fourniront, au moyen de l'interprétation, mille prétextes de persécutions et de tracasseries. Tantôt un médecin sera répréhensible sous le rapport de la religion et de la morale, par la manifestation de sa foi physiologique; tantôt il aura manqué à la décence, en frondant les assertions d'un confrère en place; tantôt il aura compromis la science, en blâmant les doctrines des écoles et des académies; par là, il aura causé du scandale et porté atteinte à la considération du

corps, etc. Ainsi la précieuse liberté de la presse, qui exerce déjà une influence si salutaire sur les institutions et les personnes médicales, nous sera enlevée, nos écrivains étant paralysés par la crainte des poursuites dont ils seraient patibles.

Enfin, la juridiction fraternelle qu'on nous propose d'adopter ne fournira-t-elle pas au gouvernement un moyen de diriger nos opinions politiques suivant ses desseins? On doit le craindre en se rappelant la tactique du ministère sous lequel ce projet a été conçu; en remarquant encore qu'au nombre des articles de la loi qui fut discutée dernièrement, relativement aux institutions municipales et départementales, il s'en trouvait un qui n'accordait le droit d'élection qu'aux seuls médecins membres des conseils de discipline. Cette crainte devient tout-à-fait légitime et fondée, en se rappelant l'usage que des chambres disciplinaires des avocats ont fait de leur pouvoir, et dont un exemple de tyrannie bien propre à nous éclairer vient d'être tout récemment répété dans un département par suite d'un vote électoral.

En somme, il y a tant de dangers dans l'établissement de ces chambres de discipline, que la prudence nous commande d'en repousser énergiquement la proposition. N'adoptons

donc pas, sous le prétexte d'avantages plutôt spécieux que réels, un moyen qui nous coûterait peut-être les regrets les plus amers, quand nous reconnaîtrions qu'au fléau des vices, nous aurions substitué le fléau des lois auquel il est beaucoup plus difficile de remédier. Rejetons une pomme de discorde, dont les effets susciteraient parmi nous des dissensions sans bornes. Ne nous précipitons pas dans l'abîme, en suivant d'insidieux avis; n'allons pas descendre spontanément au dernier rang du monde médical, tandis que nous pouvons nous asseoir au premier, avec la liberté dont nous jouissons, et en mettant à profit les progrès que la médecine a faits chez nous, progrès dont la France peut s'enorgueillir.

Mais nous n'avons pas besoin, il me semble, d'un moyen aussi dangereux que celui de nous constituer justiciables les uns des autres pour remédier aux abus qui se sont introduits dans l'exercice public de la médecine. Ce qui nous importe est de compléter la législation qui nous concerne, d'après les opinions qui prévalent dans notre monde, et les motifs sur lesquels elles sont fondées. A ce sujet, il nous conviendrait de solliciter auprès du gouvernement, pour en obtenir les concessions suivantes : l'abolition du grade subalterne d'officier de santé. L'argument qui a été employé par

quelques docteurs pour en demander la conservation, celui du manque de secours médicaux qui se ferait sentir à l'avenir dans les campagnes, ne me paraît pas admissible, par la raison que le cas allégué venant à échoir, il vaut mieux que les villageois manquent de médecins que d'en avoir de mauvais. Mais d'ailleurs pourquoi des docteurs ne s'établiraient-ils pas dans des bourgs, ainsi que les notaires, qui ne manquent nulle part? Je crois qu'ils répugnéraient moins à s'y fixer quand ils ne seraient plus exposés à une concurrence souvent humiliante. Comme la loi future ne pourrait avoir d'effet rétroactif, il serait nécessaire d'établir rigoureusement dans la loi nouvelle les bornes d'après lesquelles les officiers de santé qui conserveraient leurs droits actuels pourraient pratiquer l'art de guérir. — Une défense plus rigoureuse aux médecins et aux pharmaciens d'empiéter sur leurs professions respectives, et les peines plus sévères, afin de les contenir réciproquement dans l'observation de cet article capital. — L'interdiction du cumul des emplois de notre ressort. — Une défense rigoureuse à tous les médecins étrangers de pratiquer en France, sans avoir satisfait dans nos facultés aux examens requis pour l'obtention du diplôme de docteur. — Une prolongation au

terme de la prescription à notre droit de poursuivre le paiement de nos honoraires. — Solliciter l'exemption de l'impôt de la patente, humiliant pour des rejetons d'une fille des rois de France : si cette tentative était infructueuse, demander au moins que cette taxe soit à l'avenir exigée de tous les medecins qui pratiquent dans le civil, quels que soient les emplois dont ils sont favorisés, et même des médecins militaires qui sont sédentaires. — Enfin on pourrait joindre à l'expression de nos désirs, celui de voir accorder à nos confrères qui sont au service militaire, le signe qui caractérise le grade d'officier. Ce grade ne nous est pas refusé en principe, il est vrai, mais nous ne le possédons pas réellement devant le soldat, qui ne connaît et ne respecte que l'épaulette. Ne méritons-nous pas de porter ce signe autant que des officiers de gendarmerie, par exemple, qu'on rencontre beaucoup moins que nous sur les champs de bataille? Pourquoi nous refuserait-on d'ailleurs une distinction qui est accordée aux médecins et aux chirurgiens chez les Anglais, les Russes, etc. (1)?

Supposant maintenant qu'une loi conforme aux désirs que je viens d'exprimer nous soit

(1) J'ai trouvé l'expression de ce vœu dans les *Mémoires d'un apothicaire*, et je l'avais souvent formé étant au service militaire, ainsi

accordée, il nous faudra encore, dira-t-on, les moyens d'en assurer l'exécution, autrement la cause principale de nos plaintes, le déni de justice, existerait toujours. Pour obtenir ce complément à la loi projetée, il me semble qu'il suffirait d'établir dans chaque département une commission composée de docteurs et de pharmaciens, qui auraient la mission d'appeler l'attention des officiers de justice sur les infractions commises dans le droit d'exercer l'art de guérir, ainsi que dans celui de vendre des préparations médicinales, et qui de plus auraient la faculté de requérir la poursuite des délinquans devant les tribunaux. Ces commissaires, dont le nombre serait proportionné à la population et à l'étendue du département, se renouvelleraient chaque année par tiers et par tour d'un rôle établi d'après la date des diplômes. Ces emplois ne seraient pas des faveurs devenant des titres à la confiance publique au détriment des autres, ils ne seraient que des charges imposées dans l'intérêt général : nul n'en serait exclus, si ce n'est ceux qui auraient encouru deux condamnations juridiques :

que le forment tous ceux qui sont entrés dans cette carrière. Je regrette de ne pouvoir citer aussi d'autres publications récentes, où j'ai puisé quelques idées reproduites ici ; mais ayant composé cet opuscule sans notes et sans livres, je ne puis, faute de mémoire, rendre comme je le voudrais à chacun ce qui lui est dû.

cette commission serait de pure surveillance, et ne pourrait connaître que des écarts aux droits d'exercice des médecins, chirurgiens, officiers de santé et pharmaciens. Elle pourrait encore, avant de provoquer des poursuites judiciaires, avertir une fois ceux dont la conduite leur paraîtrait répréhensible. Mais ce mezzo-termine, objectera-t-on, n'obviera pas au scandale qu'on voulait éviter en instituant des chambres de discipline puisque nos débats retentiront dans les tribunaux. Une semblable objection ne me paraît pas être admissible, car les fautes ne doivent retomber que sur ceux qui les commettent; et bien plus, je considère ce scandale comme un frein salutaire pour prévenir les abus dont nous nous plaignons, par la crainte qu'il inspire. Au point où ces abus se multiplient aujourd'hui, ce scandale est nécessaire pour contenir chacun dans la sphère de sa profession. La sévérité chez des juges étrangers à nos intérêts particuliers sera plus efficace et moins dangereuse que les corrections fraternelles que nous essaierions de nous infliger mutuellement.

Si ces vœux, qui me sont suggérés par l'amour de l'ordre et de la justice étaient exaucés, je crois que notre situation ne tarderait pas à s'améliorer grandement : je neme flatte pas néanmoins que tout motif de plainte cesserait

parmi nous ; nous ne pouvons concevoir un tel espoir. Une concurrence trop considérable, surtout dans les villes, entretiendra parmi notre monde un malaise auquel il serait impossible de remédier, et qui se fait sentir aujourd'hui dans toutes les professions. Sans doute, l'intrigue l'emportera encore souvent sur le mérite modeste ; la crédulité du public favorisera le charlatanisme comme à l'ordinaire ; les charlatans les plus à craindre pour nous, ceux qui excellent dans le savoir-faire, resteront impunis, etc. Il y a toujours des inconvéniens auxquels les lois ne peuvent parer entièrement. Un pouvoir répresseur, d'une force irrésistible, obvie heureusement à plusieurs défauts de la législation, c'est la publicité donnée par la presse aux actes de notre compétence et à la discussion de nos opinions et de nos doléances, publicité dont une courte expérience a déjà démontré l'efficacité. Employons tous nos efforts pour conserver cette précieuse ressource, qui est le complément des moyens que je crois être propres à améliorer l'exercice de notre profession. Cette indication est le terme de la tâche longue et difficile que j'ai entreprise, par une intentionqui seule peut en faire excuser l'exécution.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.